### Céreq

CENTRE D'ÉTUDES ET DE RECHERCHES SUR LES QUALIFICATIONS







## Quand l'école

est finie...

Premiers pas dans la vie active de la Génération 98

Enquête Génération 98

Céreq

# Quand l'école est finie...

Premiers pas dans la vie active de la Génération 98

Enquête

Génération 98

#### Préface

uand l'école est finie... commence une autre histoire : une génération de sortants du système éducatif entrent dans la vie « active », affrontent le marché du travail, font leurs premiers pas, leurs premiers choix dans le monde du travail, y rencontrent déjà bon accueil et succès, épreuves ou déceptions... Cette « histoire » est toujours unique, neuve et immense pour chacun, inventant son destin professionnel singulier. C'est aussi une histoire collective. Tous se présentent ensemble, au même moment, sur le marché du travail, faisant valoir concurremment leurs qualités, leurs atouts devant d'éventuels employeurs. Mais de la qualité de leur accueil, de leur insertion, de leur mobilisation, dépend l'avenir du pays et de la collectivité nationale.

Connaître et comprendre comment se déroulent cette histoire, ces histoires, ce qui les explique et les détermine, n'est pas un luxe, un simple effet de curiosité : c'est un apport utile, précieux, irremplaçable, au pilotage du système éducatif, des structures et des outils du marché du travail, des politiques de main-d'œuvre des entreprises. Cette information et cette compréhension sont d'autant plus nécessaires aujourd'hui que les cursus et les filières éducatives, leur pilotage et leurs usages sont devenus plus nombreux et plus complexes. En outre, les emplois, multiples et proliférant au sein d'activités, de professions, de filières d'évolution, en perpétuelle transformation, sont de moins en moins visibles et prévisibles. Enfin les relations entre ces formations, ces emplois, ces filières d'évolution variées sont elles-mêmes floues, difficiles à cerner, fluctuantes.

Les enquêtes « générationnelles » du Céreq ont pour but d'apporter cette connaissance et cette compréhension du sort d'une génération complète de « sortants » quels qu'en soient le niveau, la filière, le cursus, le domaine de formation. Sans être totalement à part, ces enquêtes sont d'un type rare, trop rare, dans ce pays. Chaque individu enquêté, repéré, identifié dans ses grandes caractéristiques familiales, sociales, scolaires, est suivi dans son histoire, son cheminement, mois par mois au cours de la période étudiée, entre sa sortie du système éducatif et la date de l'enquête. Ce ne sont pas des situations, des états, des coupes instantanées et statiques qui forment la trame des observations, mais des individus interrogés, scrutés, suivis dans les événements successifs de leur existence, de leur devenir. Ce qu'ils ont en commun n'est pas leur âge, mais un fait partagé important : celui de sortir ensemble, la même année, du système éducatif. Leur parcours est saisi de façon rétrospective, mais tout se passe comme si on les « filmait » mois après mois, de façon systématique, méticuleuse.

La matière ainsi produite est très riche. On peut réaliser des coupes instantanées (où en sont-ils à telle date, après tel délai ?) à l'instar des données d'enquêtes « ordinaires », ou des approches par types d'événements (quelle a été la nature de leur premier emploi, le montant de leur premier salaire ?). On peut aussi produire des informations plus longitudinales, relatives aux durées (combien de temps ont-ils passé au chômage, en emploi, dans un premier emploi, sous quel statut, etc. ?). On peut encore examiner comment s'alimentent les diverses professions, les divers secteurs d'activité ou catégories d'entreprises en jeunes débutants. On peut enfin essayer d'identifier des types d'itinéraires, de parcours, des « parcours-types » rapprochant des individus ayant connu des enchaînements similaires d'événements, de suites ordonnées de situations, selon des chronologies temporelles comparables.

L'enquête « Génération 98 », deuxième du genre après « Génération 92 », traite un échantillon large et nombreux (54 000 enquêtés) de tous ceux qui sont sortis en 1998 : elle étudie leur cheminement, les événements qui ont jalonné leur existence professionnelle, mois après mois, jusqu'en mars 2001. L'échantillon a été conçu pour assurer une bonne représentation nationale par filières fines de formation, et une représentation régionale par grands niveaux.

Cet ouvrage présente les premiers résultats « standard » de l'enquête par grands niveaux de formation et grandes catégories de spécialités : le profil de cette « génération » de sortants ; les principaux événements, les temps forts de l'insertion, réussites ou échecs ; les grandes trajectoires d'entrée dans la vie active ; quelques éléments d'analyse des mobilités et de leur rôle ; enfin la situation finale de la génération.

Cet ouvrage a pour but d'offrir à des utilisateurs très divers une première vision, assez complète, selon ces divers angles de vue, des conditions d'entrée dans la vie active de l'ensemble de la génération. Ont été privilégiés la facilité de lecture, l'agrément des représentations graphiques, la brièveté des commentaires, dans le but d'inciter et de faciliter l'accès à une vision d'ensemble, sans jamais sacrifier la qualité, tout en fournissant une information vaste, détaillée et multiple.

Des compléments et des approfondissements vont suivre. Tout d'abord les codifications des professions en PCS et des spécialités de formation en NSF, qui ont demandé un lourd travail complémentaire, n'étaient pas disponibles jusqu'à présent : elles sont utilisables désormais, mais n'ont pu être intégrées dans ce travail. Ensuite, comme cela avait déjà été fait pour la Génération 92, des tableaux « standard » détaillés seront accessibles sur le site internet du Céreq : ils donneront la possibilité de compléter et de préciser l'information diffusée dans cet ouvrage, pour l'affiner ou pour la travailler sur ces outils (de type Excel). Des groupes thématiques d'approfondissement ont démarré leurs travaux coordonnés, sous l'égide du Département des entrées dans la vie active du Céreq. Les premiers thèmes retenus portent sur les liens entre formation initiale et emploi, les processus de différenciation socioculturelle, les grandes catégories d'employeurs, la dimension territoriale de l'insertion. Enfin, la mise à disposition des équipes de recherche des données « anonymisées » de l'enquête à partir de début 2003 élargira encore le cadre et les moyens d'exploitation de l'enquête.

La Génération 92 avait dû s'insérer dans des conditions particulièrement difficiles et éprouvantes, que l'enquête de même nom avait permis d'éclairer. Les conditions d'entrée dans la vie active de la Génération 98 sont beaucoup plus favorables : leur étude, systématique et très large, comme on vient de le voir, complète utilement celle de l'enquête précédente. Mais, au-delà de cette vaste exploitation, l'enquête continue... À l'interrogation en 2001 des sortants de 1998, succédera une deuxième interrogation en 2003, puis une troisième en 2005, soit respectivement cinq ans et sept ans après leur sortie. Ce n'est plus seulement la qualité de l'insertion des sortants du système éducatif qui sera ainsi observée et étudiée, mais aussi la première étape, si souvent décisive, de leur vie professionnelle.

Et, puisque la roue tourne, à la génération 98 succèderont une génération 2001, puis très probablement une génération 2004, d'autres exploitations et d'autres ouvrages similaires... Quelle qu'en soit la forme, quelle qu'en soit la nature, ils bénéficieront sans aucun doute de l'expérience accumulée au cours de ces premières exploitations.

Qu'il me soit permis ici, avant de laisser le lecteur vagabonder dans les pages qui suivent, de remercier tous ceux qui ont concouru à la réalisation de cet ouvrage, et tout particulièrement l'équipe du Département des entrées dans la vie active du Céreq pour la belle moisson de résultats déjà produits, la rapidité impressionnante de leur exploitation, la maîtrise et la qualité de leur présentation. Toute l'équipe a fonctionné comme si, à force de la suivre et de la fréquenter, elle s'était attachée à la Génération 98, à sa découverte et à ses découvertes : merci de nous les faire ainsi partager !

Hugues BERTRAND

Directeur du Céreq

#### Sommaire

#### Quand l'école est finie...

#### 1998-2001

#### Premiers pas dans la vie active de la Génération 98

#### 7 L'enquête « Génération 98 »

#### La Génération 98

11

1	Profil démographique	page 12	7
2	Parcours scolaires	14	T
3	Origines socioculturelles	16	
4	Les expériences de travail en cours d'études	18	

#### Les événements et les temps du parcours d'insertion

1	Le premier emploi	22
2	Le premier employeur	24
3	Le premier contrat à durée indéterminée	26
4	Chômage et recherche d'emploi	28
5	Reprises d'études et formation hors emploi	30
6	Les temps d'inactivité	32

#### 35 La diversité des trajectoires d'entrée dans la vie active

1	Trajectoires et formation initiale	42
2	Trajectoires, sexe et origines socioculturelles	44
3	Insertion et région de formation	46
4	Régions de formation et trajectoires	48
5	Trajectoires familiales	50

#### 53 Mobilités dans l'emploi

1	D'un employeur à l'autre	54
2	Évolution des conditions d'emploi	56
3	Débuts de carrières salariales	58
4	Les emplois intérimaires	60
5	Les contrats aidés	62

#### 65 Trois ans après la fin de la formation initiale

1	Situation professionnelle	66
2	Les conditions d'emploi	68
3	Entre satisfaction et désir de mobilité	70
4	Situation familiale	72

#### 75 Glossaire

#### L'enquête « Génération 98 »

Au printemps 2001, le Céreq a interrogé un échantillon de 54 000 jeunes sortis de formation initiale en 1998, de tous les niveaux et de toutes les spécialités de formation, parmi les 742 000 jeunes qui cette année-là ont quitté pour la première fois le système éducatif. Cette enquête, intitulée « Génération 98 », succède à l'enquête « Génération 92 » et poursuit le même objectif : analyser les premières années de la vie active au regard de la formation initiale.

#### – Le déroulement de l'enquête —

- Pour constituer la base de sondage, le Céreq a contacté l'ensemble des rectorats et des universités ainsi que des milliers d'établissements de formation.
- 1,2 million de jeunes présumés sortants du système éducatif en 1998 ont ainsi été repérés.
- 170 000 lettres-avis ont été expédiées pour annoncer l'enquête.
- 135 000 jeunes ont été contactés par téléphone.
- 150 enquêteurs ont interrogé l'échantillon.
- 20 minutes en moyenne étaient nécessaires pour répondre au questionnaire complet.

#### Le questionnaire

La finalité essentielle de « Génération 98 » est de rendre compte des parcours d'insertion professionnelle des jeunes entrés sur le marché du travail en 1998, de la date de fin de leur formation initiale jusqu'à celle de l'enquête. Le questionnaire couvrait donc les dimensions explicatives essentielles des processus d'insertion. Le choix des questions et l'équilibre entre les différents thèmes traités ont été également pensés dans le souci de prendre en compte les contraintes techniques liées à la standardisation du mode d'interrogation et d'aboutir à un questionnaire plus léger que celui utilisé pour l'enquête « Génération 92 ».

- « Génération 98 » privilégie une approche longitudinale de l'insertion. Le questionnaire a donc été conçu pour permettre aux jeunes interrogés de décrire, mois par mois à partir d'un « calendrier professionnel », toutes les situations qu'ils ont traversé entre leur sortie du système éducatif et la date de l'enquête : emploi, chômage, inactivité, service national, formation ou études. Cette description est systématique et homogène sur les trois années de vie active.
- Si « Génération 92 » privilégiait largement les situations d'emploi (les périodes de chômage, d'inactivité ou de formation y étant peu ou pas analysées), « Génération 98 », par sa vocation à se substituer aux différentes enquêtes d'insertion réalisées par le Céreq, s'est vu attribuer des finalités nouvelles. Ainsi, elle permet de décrire des situations très diverses telles que les périodes de chômage, l'utilisation par les jeunes des missions locales ou les périodes de formation hors emploi.

#### De « Génération 92 » à « Génération 98 », quelques différences

- Les jeunes constituant l'échantillon de « Génération 98 » ont été interrogés au printemps 2001, soit trois ans après leur sortie du système éducatif. L'échantillon de « Génération 92 » avait été interrogé cinq ans après la sortie du système éducatif.
- Afin d'analyser des processus de cheminement professionnel, une partie de l'échantillon de « Génération 98 » sera réinterrogée en 2003, puis en 2005.
- « Génération 98 » couvre plus de 98 % des formations initiales dispensées en France métropolitaine, un champ plus large que celui de « Génération » 92 qui portait sur 82 % des formations initiales.
- Enfin, le nombre plus important de jeunes interrogés ainsi que la couverture régionale de la base ayant servi au tirage de l'échantillon permettent de réaliser des analyses de l'insertion par régions sur les grands niveaux de formation.

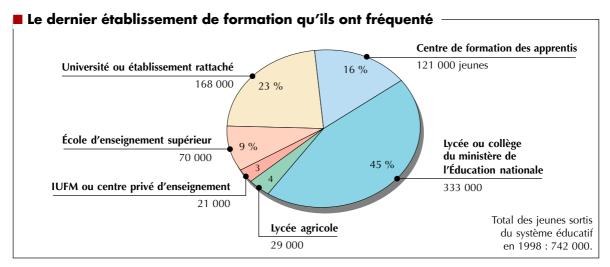
#### Quelques précisions techniques

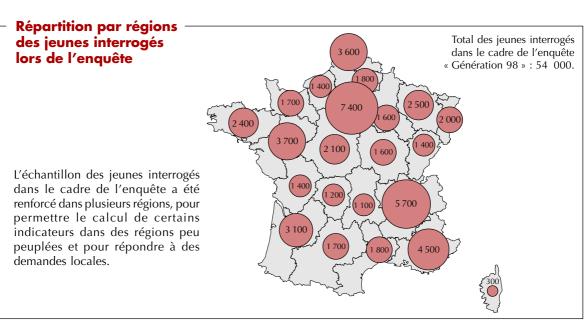
- Le questionnaire d'enquête a été administré par téléphone, avec une saisie simultanée des réponses sur ordinateur grâce au système CATI (*Computer Assisted Telephone Interview*).
- Les numéros de téléphone utilisés proviennent de recherches automatiques réalisées dans les fichiers de France Télécom. Les jeunes non retrouvés à l'adresse fournie par le dernier établissement scolaire ou universitaire qu'ils ont fréquenté avant leur entrée sur le marché du travail ont fait l'objet d'une recherche sur l'ensemble du territoire national.
- Une phase de préqualification, distincte de la phase d'enquête, a permis de retrouver les individus ayant changé d'adresse. Elle visait également à sélectionner, pour la phase d'enquête, des jeunes sortis du système scolaire à l'issue de formations pour lesquelles le taux de poursuites d'études est élevé comme, par exemple, les classes de collège ou de terminale générale.

#### Les jeunes de la Génération 98 : qui sont-ils ?

#### Élèves, étudiants ou apprentis...

- Ils n'avaient pas quitté le système éducatif avant 1997, sauf éventuellement pour effectuer leur service national, pour une maternité ou une maladie.
- Ils étaient inscrits dans un établissement de formation en 1997-1998.
- 🖣 lls ont quitté le système éducatif en 1998.
- 🛉 lls n'ont pas repris leurs études pendant l'année qui a suivi leur entrée sur le marché du travail.
- 🕨 lls ont été interrogés au printemps 2001, dans le cadre de l'enquête « Génération 98 ».





#### La Génération 98

#### La Génération 98

La répartition par âge et sexe des jeunes sortis du système éducatif en 1998 dépend fortement de leur niveau et de leur spécialité de formation.

En 1998, parmi les 742 000 jeunes qui achèvent leur formation initiale, 277 000 sortent du système éducatif titulaires d'un diplôme de l'enseignement supérieur, dont la moitié

avec un diplôme de l'enseignement supérieur long (bac + 3 et plus). À l'opposé, 58 000 (8 %) quittent l'école sans qualification, c'est-à-dire sans avoir atteint au moins le niveau CAP ou BEP.

Les jeunes arrêtent leurs études en moyenne à 21 ans. Cependant 10 % achèvent leur formation initiale avant leur majorité et 10 % après 25 ans. Fort logiquement, plus le niveau d'études s'élève, plus les sortants sont âgés : les non qualifiés quittent l'école à 18 ans alors que les diplômés de troisième cycle universitaire et grandes écoles terminent leurs études en moyenne à 25 ans.

La proportion de filles varie fortement selon le diplôme préparé, et surtout selon la spécialité de formation. Elles boudent en effet les filières industrielles : seules 12 % sont titulaires d'un diplôme professionnel (CAP, BEP, bac, BTS ou DUT) dans ce domaine. À l'inverse, elles obtiennent les trois quarts des diplômes professionnels des filières tertiaires. Cette tendance s'atténue toutefois dans l'enseignement supérieur, puisque 42 % des diplômés de deuxième cycle et 38 % de ceux de troisième cycle en Maths, Sciences et Techniques sont des demoiselles. Mais elles ne représentent que 24 % des diplômés des écoles d'ingénieurs.

Les filles sont nombreuses à se former aux métiers de la santé et du social puisqu'elles obtiennent 84 % des diplômes de ce secteur. Les deux tiers d'entre elles possèdent un diplôme de niveau bac + 2 (majoritairement des infirmières) et un tiers un diplôme de niveau bac (essentiellement des aides soignantes). Elles décrochent ces diplômes tardivement, en moyenne à 24 ans.

La nomenclature de diplômes et spécialités utilisée tient compte des différents critères de formation susceptibles d'influer sur l'insertion professionnelle des jeunes :

- le niveau de formation, depuis le niveau « non qualifiés » jusqu'aux diplômés de grandes écoles ou de troisième cycle universitaire,
- l'obtention du diplôme,
- la spécialité de formation, en distinguant les filières tertiaires des filières industrielles.

Les jeunes dits non qualifiés sortent de collège (classe de cinquième, quatrième ou troisième), de première année de CAP ou BEP, ou de SEGPA.

Les titulaires d'un diplômes d'aide soignant, d'auxiliaire de puériculture ou de moniteur éducateur sont ici regroupés avec les titulaires d'un bac professionnel ou technologique tertiaire.

Les jeunes titulaires uniquement d'un bac général sont intégrés dans la catégorie « bac + 1 ou bac + 2, non diplômés ».

Les titulaires d'un DEUST sont classés au niveau « DEUG »

Les jeunes sortis de licence sans avoir obtenu le diplôme sont classés également au niveau « DEUG », même si certains sont titulaires d'un DIU ou d'un BTS.

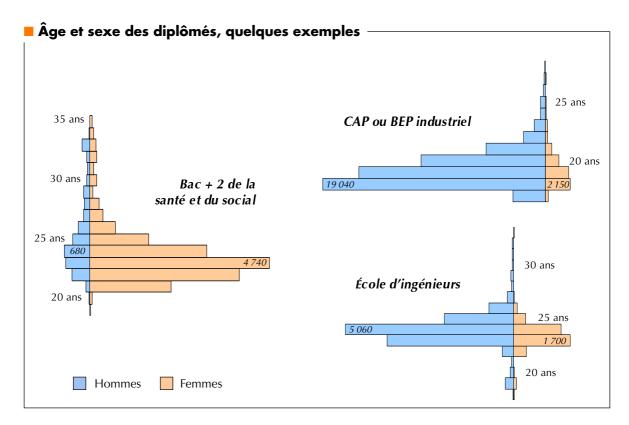
Les titulaires d'un bac + 2 de la santé ou du social comprennent les conseillers en économie sociale et familiale, les assistants de service social, les éducateurs de jeunes enfants, les éducateurs spécialisés, les infirmiers, les kinésithérapeutes, les pédicures-podologues, les manipulateurs d'électroradiologie, les ergothérapeutes, les psychomotriciens, les sages-femmes et les puéricultrices.

Depuis près de 30 ans, le niveau de diplôme et de qualification s'élève, comme le confirment les Générations 92 et 98 : la part de diplômés du supérieur long a encore augmenté entre 1992 et 1998, tandis que la part des non qualifiés a continué à baisser. Par ailleurs, la part de filles a augmenté dans l'enseignement supérieur. Mais elle reste toujours aussi faible dans les filières industrielles. En six ans, l'âge moyen de sortie de formation initiale reste lui inchangé.

#### Profil démographique

#### À la sortie du système éducatif

	Effectifs	Age moyen	Part des femmes
		(en années)	( %)
Non qualifiés	58 000	18	41
CAP ou BEP non diplômé, 2 <sup>de</sup> ou 1 <sup>re</sup>	61 000	19	36
CAP ou BEP	125 000	19	43
Tertiaire	61 000	19	77
Industriel	64 000	19	10
Bac, non diplômé	29 000	21	39
Bac professionnel ou technologique	95 000	21	51
Tertiaire	57 000	21	78
Industriel	38 000	20	12
Bac + 1 ou Bac + 2, non diplômé	97 000	22	54
Bac + 2	138 000	22	55
De la santé ou du social	25 000	24	84
DEUG	17 000	24	58
BTS ou DUT tertiaire	59 000	22	66
BTS ou DUT industriel	37 000	22	17
2° cycle	77 000	24	63
Lettres, Sciences humaines, Gestion	66 000	24	67
Maths, Sciences et techniques	11 000	24	42
3° cycle et grandes écoles	62 000	25	43
Lettres, Sciences humaines, Gestion	22 000	26	60
École de commerce	10 000	24	46
Maths, Sciences et techniques	13 000	26	38
École d'ingénieurs	17 000	24	24
Ensemble	742 000	21	49



#### La Génération 98

L'orientation en fin de troisième, de même qu'en fin de terminale, a joué un rôle déterminant dans la suite du parcours scolaire.

Le choix d'orientation après la classe de troisième a fortement conditionné le parcours scolaire du jeune : fort logiquement, les diplômés de CAP ou BEP ont

été majoritairement orientés vers une filière professionnelle. Plus de 40 % d'entre eux avaient déjà une ou plusieurs années de retard en entrant en sixième, soit beaucoup plus que la moyenne de la Génération. Par ailleurs, près de 70 % des titulaires d'un baccalauréat professionnel ou technologique sont également titulaires d'un CAP ou d'un BEP.

De même, les différentes filières de l'enseignement supérieur reçoivent des jeunes ayant pour la plupart suivi le même parcours scolaire. Les universités, par exemple, accueillent majoritairement des jeunes issus l'enseignement général alors que les STS, en particulier dans les filières industrielles, sont surtout alimentés par les titulaires d'un bac technologique ou professionnel. Les écoles d'ingénieurs recrutent quant à elles près de 60 % de leurs étudiants parmi les sortants des classes préparatoires aux grandes écoles. Plus de 90 % de ces futurs ingénieurs ont obtenu un bac scientifique, les autres ayant un bac technologique, un bac professionnel ou un bac économique et social. Par contre, seule la moitié des jeunes sortant d'une école de la santé et du social a intégré cette école après bac, alors qu'un tiers a d'abord suivi des études à l'université.

En 1998, plus de 120 000 jeunes, du niveau CAP jusqu'au diplôme d'ingénieur, sortaient d'une formation par apprentissage. 72 % des titulaires d'un CAP et 16 % des titulaires d'un BEP ont obtenu leur diplôme dans un CFA. Quasi inexistant il y a une dizaine d'années au niveau de l'enseignement supérieur, l'apprentissage concerne aujourd'hui 10 % des sortants des écoles d'ingénieurs et 14 % des diplômés de la santé et du social.

46 % des jeunes déclarent avoir arrêté leurs études car ils avaient atteint le niveau de formation souhaité. Cette proportion varie toutefois considérablement selon le niveau de formation : de 20 % environ pour les jeunes non qualifiés et les non diplômés jusqu'au bac + 2, à plus de 90 % chez les diplômés de la santé et du social, de troisième cycle universitaire ou de grandes écoles. 41 % des jeunes disent avoir quitté le système scolaire parce qu'ils étaient lassés de faire des études, cette raison étant plus souvent évoquée par les non diplômés, quel que soit leur niveau de formation, que par leurs camarades diplômés. Enfin, plus d'un quart des jeunes de la Génération 98 ont quitté les bancs de l'école ou de l'université car ils avaient trouvé un emploi.

Après la classe de troisième, la plupart des jeunes s'orientent vers une première année de CAP ou BEP, une seconde générale, ou une seconde technologique. Certains, peu nombreux ont une autre orientation: CIPPA, SEGPA ou CFG, par exemple. D'autres, notamment les non qualifiés, n'ont pas suivi de troisième.

On considère qu'un jeune est entré avec du retard en sixième, s'il avait plus de onze ans lors de sa première inscription dans cette classe.

Après la terminale, certains jeunes intègrent directement des écoles recrutant après le baccalauréat telles que les écoles d'ingénieurs ou de commerce, les instituts d'études politiques, les écoles notariales, les écoles d'art...

Une formation par apprentissage est une formation suivie en alternance sous contrat de travail.

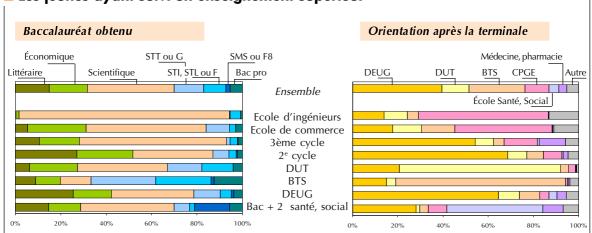
Les raisons de l'arrêt des études pouvaient être multiples : lassitude, raisons financières, avoir trouvé un emploi, obtention du niveau de formation souhaité, avoir été refusé dans une formation supérieure. Après la 3<sup>e</sup>, ils ont suivi

Il ont préparé

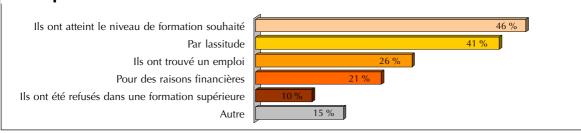
#### Parcours dans le secondaire

	une 2 <sup>de</sup>		un CAP ou	leur diplôme
	générale	technologique	un BEP	par apprentissage
		(6	en %)	
Non qualifié	4	4	39	16
CAP ou BEP non diplômés, 2 <sup>de</sup> ou 1 <sup>re</sup>	10	5	71	32
CAP ou BEP	8	5	77	37
Tertiaire	12	5	79	22
Industriel	4	5	76	52
Bac, non diplômé	30	8	59	20
Bac professionnel ou technologique	20	10	68	20
Tertiaire	26	10	63	12
Industriel	12	9	76	32
Bac + 1 ou Bac + 2, non diplômé	70	11	18	4
Bac + 2	74	16	10	8
De la santé ou du social	82	11	7	14
DEUG	87	8	4	7
BTS ou DUT tertiaire	81	9	10	6
BTS ou DUT industriel	52	33	14	9
2° cycle	93	5	2	3
Lettres, Sciences humaines, Gestion	94	4	2	3
Maths, Sciences et techniques	85	13	2	6
3° cycle et grandes écoles	93	6	1	4
Lettres, Sciences humaines, Gestion	96	2	2	1
École de commerce	95	4	1	0
Maths, Sciences et techniques	90	9	1	2
École d'ingénieurs	90	9	0	10
Ensemble	47	8	38	16





#### Pourquoi arrêtent-ils leurs études ?



#### La Génération 98

Le capital scolaire détenu par les jeunes à l'entrée dans la vie active est toujours fortement conditionné par leur origine sociale.

Même si le baccalauréat, passeport pour l'enseignement supérieur, n'est

plus l'apanage des classes les plus aisées, s'il s'est démocratisé et diversifié avec notamment la création des baccalauréats professionnels en 1985, le fait d'entrer sur le marché du travail avec un diplôme de l'enseignement supérieur reste fortement corrélé à l'origine sociale. Ainsi, 66 % des jeunes diplômés d'une école de commerce sont issus d'une famille dont au moins l'un des parents est cadre... contre 6 % pour les jeunes sortant du système scolaire sans aucune qualification. Entre ces deux extrêmes, la probabilité d'être issu d'une famille de cadre croît harmonieusement avec le niveau de diplôme. À l'inverse, la part des jeunes dont le père est au chômage diminue à mesure que s'élève le niveau de formation. Elle atteint 7 % pour ceux qui sortent du système scolaire sans diplôme, mais n'est que de 2 % pour les diplômés de l'enseignement supérieur long.

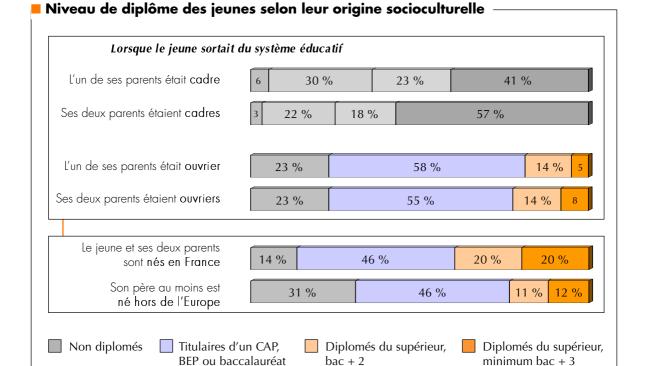
De même, le niveau d'études des filles est d'autant plus élevé que le taux d'activité de leur mère est important. Plus d'un quart de celles qui n'ont aucun diplôme, contre une sur dix seulement parmi les plus diplômées, ont une mère qui n'a jamais travaillé. La moitié des premières et un quart des secondes ont une mère qui a déjà travaillé par le passé mais était inactive en 1998.

La proportion de jeunes issus de l'immigration varie aussi nettement selon le niveau de diplôme. Si la grande majorité (95 %) est née en France, un tiers de ceux qui sortent du système scolaire sans aucune qualification, contre seulement un sur dix parmi les plus diplômés, a un père né à l'étranger. Les pays dont sont originaires les familles de ces jeunes diffèrent également selon le niveau de diplôme : elles viennent en grande majorité des pays du Maghreb ou d'Afrique noire pour les moins qualifiés, plus souvent d'un pays d'Europe, d'Asie ou d'Océanie pour jeunes les plus diplômés.

Profession des parents lorsque le jeune a quitté le système éducatif, ou dernière profession exercée s'ils étaient alors au chômage ou à le retraite.

Situation professionnelle du père lorsque le jeune a quitté le système éducatif.

		Profession et situation professionnelle des parents lorsque le jeune a quitté le système éducatif						Origine du jeune	
	Un des deux est cadre	Les deux sont cadres	Un des deux est ouvrier		Le père est au chômage	La mère est inactive	La mère n'a jamais travaillé	II est né à I'étranger	Son père est né à l'étranger
	1			1	(%)				
Non qualifié	6	1	40	7	7	47	28	10	32
CAP ou BEP non diplômé, 2 <sup>de</sup> ou 1 <sup>re</sup>	8	1	40	8	5	40	21	7	26
CAP ou BEP									
Tertiaire	8	1	35	7	4	34	17	5	19
Industriel	8	1	40	9	4	37	17	5	16
Bac, non diplômé	14	2	33	6	4	33	16	6	19
Bac professionnel ou technologique									
Tertiaire	13	2	31	7	5	28	12	3	16
Industriel	11	1	33	8	2	31	12	2	10
Bac + 1 ou Bac + 2, non diplômé	22	5	26	4	4	29	12	4	18
Bac + 2									
De la santé ou du social	27	6	20	3	2	25	10	2	10
DEUG	34	7	19	3	3	27	10	3	14
BTS ou DUT tertiaire	25	5	23	4	2	29	11	3	12
BTS ou DUT industriel	24	4	22	4	3	26	9	3	9
2° cycle									
Lettres, Sciences humaines, Gestion	36	11	17	2	2	27	10	3	12
Maths, Sciences et techniques	39	13	14	1	2	27	10	2	9
3° cycle et grandes écoles						·			
Lettres, Sciences humaines, Gestion	57	22	7	1	1	28	11	4	15
École de commerce	66	25	3	0	2	30	10	8	12
Maths, Sciences et techniques	50	19	10	1	2	30	13	3	9
École d'ingénieurs	59	23	6	1	2	28	10	4	9
Ensemble	21	5	28	5	4	32	14	4	17



#### La Génération 98

70 % des jeunes de la Génération 98 ont exercé une activité professionnelle durant leurs études.

Quelques 430 000 jeunes ont exercé une activité professionnelle plus ou moins importante durant

leurs études. 11 % de la Génération 98 déclarent avoir eu au moins un emploi régulier tout au long de l'année scolaire. Mais la majorité des jeunes a effectué des petits boulots, principalement durant les vacances et, dans une moindre mesure, durant les nuits ou les week-ends. Ainsi, 36 % ont fréquemment eu des petits boulots et 23 % ont exercé parfois ce type d'emploi. Enfin, seulement 30 % des jeunes n'ont exercé aucune activité professionnelle au cours de leur formation initiale.

Cette activité professionnelle avant la sortie du système éducatif recouvre des réalités différentes selon le type d'études et la spécialité de formation. Si, globalement, la part des jeunes ayant travaillé durant leurs études augmente avec le niveau de formation, elle reste néanmoins dépendante de la spécificité de chaque formation et notamment, du volume d'heures de cours imposé par chaque cursus scolaire ou universitaire. Aussi, l'exercice d'une activité régulière est-elle particulièrement marquée chez les sortants de second cycle universitaire, notamment en lettres dont un quart déclare avoir travaillé régulièrement. A contrario, elle est quasi inexistante chez les sortants d'écoles d'ingénieurs.

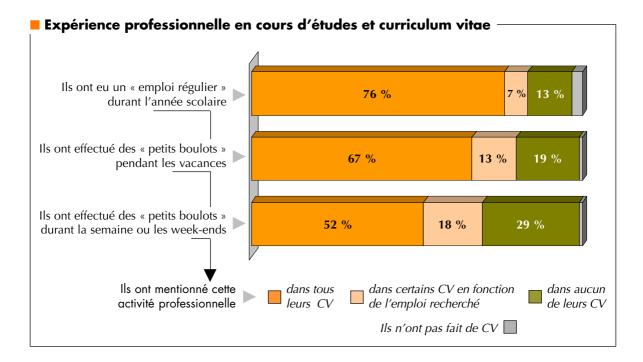
La majorité des jeunes font état de ces premières expériences dans leur curriculum vitæ à la sortie du système éducatif; ce quel que soit l'emploi qu'ils recherchent. Les trois quarts des jeunes ayant occupé un emploi régulier, les deux tiers des jeunes ayant effectué des petits boulots durant des vacances et plus de la moitié de ceux ayant effectué des petits boulots la nuit ou les week-ends, disent avoir mentionné systématiquement cet emploi dans leur premier CV.

Les trois quarts des jeunes ayant eu un emploi régulier estiment que cette activité leur a permis d'acquérir des compétences professionnelles. Ces compétences semblent en partie déconnectées des enseignements reçus dans le système éducatif puisque. Seulement 23 % des jeunes ayant travaillé régulièrement déclarent en effet que leur emploi avait un lien direct avec leur formation et 20 % évoquent un lien indirect. Par contre 57 % considèrent que leur emploi n'avait aucun rapport avec leurs études. Parmi ces derniers, près des deux tiers jugent néanmoins que ce travail leur a apporté des compétences professionnelles.

Un emploi régulier est une activité salariée qui occupe le jeune au moins huit heures par semaine tout au long de l'année scolaire. Les autres emplois sont considérés comme petits boulots.

Les jeunes sortants d'apprentissage n'ont pas été intégrés à cette analyse de l'activité professionnelle en cours d'études.

	Ils ont occupé au moins un emploi régulier			Ils n'ont effectué que des petits boulots		Total
	Plusieurs	Un seul	Fréquemment	Parfois	leurs études	
T		T	(en %)		1	Г
Non qualifié	1	4	12	18	65	100
CAP ou BEP non diplômé, 2 <sup>de</sup> ou 1 <sup>re</sup>	1	5	20	23	51	100
CAP ou BEP						
Tertiaire	1	5	22	24	48	100
Industriel	2	6	25	25	42	100
Bac, non diplômé	2	7	38	23	30	100
Bac professionnel ou technologique						
Tertiaire	2	6	33	27	32	100
Industriel	1	5	39	27	28	100
Bac + 1 ou Bac + 2, non diplômé	2	13	43	22	20	100
Bac + 2						
De la santé ou du social	3	11	37	23	26	100
DEUG	4	21	40	17	18	100
BTS ou DUT tertiaire	2	7	47	24	20	100
BTS ou DUT industriel	1	5	50	24	20	100
2° cycle						
Lettres, Sciences humaines, Gestion	4	20	45	18	13	100
Maths, Sciences et techniques	2	11	48	23	16	100
3° cycle et grandes écoles						
Lettres, Sciences humaines, Gestion	4	16	43	20	17	100
École de commerce	3	9	34	26	28	100
Maths, Sciences et techniques	2	6	46	25	21	100
École d'ingénieurs	0	1	38	26	35	100
Ensemble	2	9	36	23	30	100



# Les événements et les temps du parcours d'insertion

Les jeunes les moins diplômés mettent nettement plus de temps à trouver leur premier emploi. 94 % de la Génération 98 a occupé au moins un emploi depuis la fin de sa formation. La moitié a mis moins de deux mois pour accéder à son premier emploi. La moitié également a occupé ce premier emploi plus de 14 mois.

Mais cette entrée dans le monde du travail varie toutefois selon le niveau et la spécialité de formation. À bac+2 par exemple, les diplômés de la santé et du social trouvent plus rapidement leur premier emploi que les titulaires d'un DEUG, d'un BTS ou d'un DUT. Par ailleurs, les moins diplômés mettent nettement plus longtemps à accéder à l'emploi que l'ensemble de la génération. Ainsi, 23 % des non qualifiés attendent plus d'un an avant de trouver leur premier emploi. À l'opposé, 2 % des diplômés d'une école de commerce ou d'ingénieurs sont sans emploi un après leur sortie du système éducatif. Mais parmi les plus bas niveaux de qualification, les titulaires d'un CAP ou BEP industriel font exception : plus de 8 sur 10 trouvent un emploi en moins de six mois.

Plus des deux tiers des jeunes sont embauchés pour leur premier emploi sur la base d'un contrat temporaire. Globalement, plus le niveau de diplôme augmente, plus la part des contrats temporaires diminue. Cependant, des écarts importants existent parmi les diplômés de niveau bac+5, pour lesquels le type et la spécialité de leur diplôme jouent un rôle majeur. Ainsi, les sortants d'écoles d'ingénieurs et de commerce accèdent sept fois sur dix en moyenne à un premier emploi stable (CDI ou fonctionnaire). En revanche, les sortants d'un troisième cycle universitaire ont près d'une fois sur deux un premier emploi temporaire. Cette « précarité » de l'emploi touche surtout les sortants de Lettres, Sciences humaines ou Gestion.

12 % des premiers contrats de travail sont des contrats aidés, parmi lesquels on compte un quart d'emplois-jeunes. Ces emplois-jeunes sont le plus souvent occupés par des diplômés de l'enseignement supérieur : plus de 8 sur 10 concernent des jeunes ayant au moins le niveau bac. Par ailleurs, 19 % des premiers contrats sont, à l'embauche, des contrats d'intérim. Ce statut est plus fréquent chez les moins diplômés, mais il concerne également un tiers des sortants de DUT ou BTS industriel et 12 % des sortants de second cycle scientifique.

Lors du premier emploi, un jeune sur deux perçoit à l'embauche un salaire net de moins de 910 euros, primes comprises. Pour les sortants de l'enseignement supérieur, la durée des études joue sensiblement sur le niveau du salaire au premier emploi. Globalement, les écarts sont moindres pour les niveaux inférieurs, même si les jeunes issus de spécialités industrielles restent légèrement favorisées. Les diplômés de la santé et du social ont quant à eux des salaires nettement supérieurs à ceux des autres sortants de même niveau.

Les premiers emplois occupés durant les vacances de l'été 1998 ou qui ont débuté après avril 2001 – date du début de l'enquête – ne sont pas pris en compte dans le calcul des indicateurs.

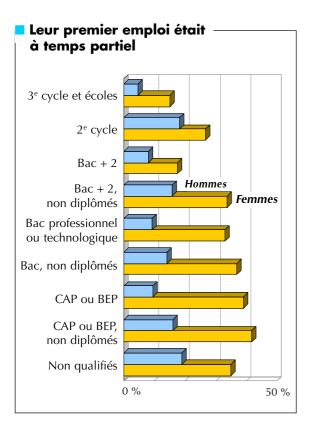
Les contrats temporaires recouvrent les contrats de travail aidés, les CDD, les contrats saisonniers et les contrats d'intérim.

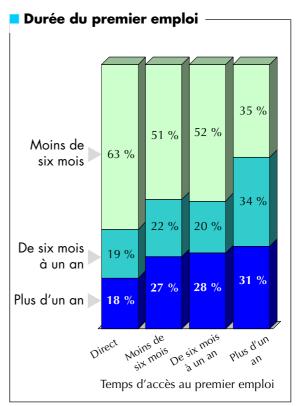
Les contrats aidés comprennent les contrats de qualification, les contrats d'adaptation, les CES, les contrats emploijeune, les stages ainsi que les autres mesures d'aides à l'emploi.

Un jeune sur cinq de la Génération 98 est embauché pour la première fois à temps partiel, contre un sur quatre dans la Génération 92. Ce recul du temps partiel chez les jeunes, tout comme sa stabilisation chez les travailleurs confirmés, est une tendance que l'on observe de façon régulière depuis 1998. La part du temps partiel reste toutefois plus importante chez les filles, même si l'écart avec les garçons s'amenuise lorsque le niveau de qualification s'élève.

#### Le premier emploi en quelques indicateurs

Pour les 698 000 jeunes ayant	Temps médian	Con	trat à l'embai	uche	Salaire médian
accédé à un emploi	d'accès	Temporaire	Aidé	À temps partiel	à l'embauche
	(en mois)		(en %)		(en euros)
Non qualifié	3	74	16	24	840
CAP ou BEP non diplômé, 2 <sup>de</sup> ou 1 <sup>re</sup>	2	75	10	25	840
CAP ou BEP	2	70	10	22	850
Tertiaire	2	72	13	34	810
Industriel	1	69	8	11	890
Bac, non diplômé	2	71	6	23	880
Bac professionnel ou technologique	2	72	10	21	880
Tertiaire	2	72	11	30	850
Industriel	1	71	7	8	950
Bac + 1 ou Bac + 2, non diplômé	2	74	14	25	860
Bac + 2	1	69	7	13	1 010
De la santé ou du social	0	68	2	15	1270
DEUG	1	64	14	21	910
BTS ou DUT tertiaire	2	69	8	14	940
BTS ou DUT industriel	2	72	5	7	990
2° cycle	2	55	10	24	1 020
Lettres, Sciences humaines, Gestion	2	55	10	25	990
Maths, Sciences et techniques	2	59	7	14	1 110
3° cycle et grandes écoles	0	40	4	9	1 540
Lettres, Sciences humaines, Gestion	0	51	6	16	1 370
École de commerce	1	33	4	4	1 550
Maths, Sciences et techniques	0	46	3	11	1 520
École d'ingénieurs	1	28	2	3	1 730
Ensemble	2	67	10	20	910





Les jeunes trouvent souvent leur premier emploi dans le secteur du commerce, et dans une PME.

Parmi les jeunes qui ont travaillé au cours des trois premières années

suivant la fin de leur formation initiale, 18 % ont trouvé leur premier emploi dans le secteur du commerce. Viennent ensuite le secteur de la santé et l'action sociale, les services aux particuliers, les services aux entreprises et l'éducation. À l'inverse, leur premier employeur exerçait rarement une activité dans le secteur de l'immobilier, de l'énergie, des finances ou dans l'industrie automobile. Cette répartition est relativement voisine de celle des emplois de l'ensemble de la population active, les débutants étant toutefois plus nombreux à travailler dans le secteur du commerce lors de leur premier emploi.

Cette répartition du premier employeur par secteurs d'activité varie cependant sensiblement selon les niveaux de formation des jeunes : les diplômés ayant au moins un bac+2 trouvent deux fois plus souvent leur premier emploi dans les « services qualifiés » aux entreprises (20 %) et trois fois plus souvent dans l'éducation (22 %) que le reste de la Génération ; par contre, en deçà du niveau bac, ils débutent plus souvent dans le commerce et les services aux particuliers.

Les services aux entreprises et le commerce recrutent autant de débutants hommes que femmes. Mais, les employeurs du secteur de la santé et l'action sociale, et dans une moindre mesure de l'éducation, embauchent plutôt des jeunes filles, puisqu'elles représentent respectivement 81 % et 69 % des jeunes trouvant leur premier emploi dans ces secteurs. La construction reste fortement masculine, avec seulement 11 % de débutantes.

Par ailleurs, deux jeunes sur trois trouvent leur premier emploi dans une PME, de moins de 500 salariés, du privé. Environ 12 % débutent leur vie professionnelle dans une administration d'État ou une collectivité territoriale, mais pas nécessairement avec le statut de fonctionnaire.

Le secteur d'activité dans lequel les jeunes exercent leur premier emploi n'est pas sans incidence sur leur statut à l'embauche : la part de jeunes débutant avec un contrat à durée limitée est très forte dans les secteurs de l'industrie automobile (85 %) et les industries des biens intermédiaires (81 %); elle est par contre faible dans le secteur des services aux particuliers et celui des services aux entreprises.

Les données concernant la répartition par secteurs d'activité de l'ensemble de la population active sont issues de l'enquête Emploi 1999 de l'INSEE.

Au sein du secteur des services aux entreprises, les « services opérationnels », tels le nettoyage, la sécurité, ou la voirie, ont été distingués des « services qualifiés » comme les services informatiques, comptables, publicitaires, les services en architecture ou les postes et télécommunications.

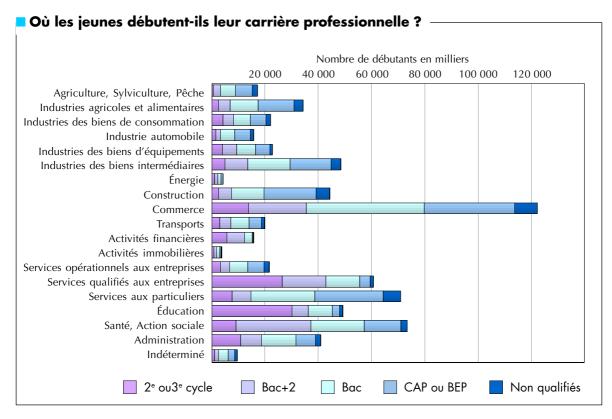
Le secteur d'activité du premier employeur a, dans trois quarts des cas, été inféré à partir du nom, de la commune d'implantation, de l'activité principale de l'entreprise. Dans un quart des cas, il a été indiqué par le jeune interrogé, qui a choisi dans une liste d'activités celle correspondant le mieux à son employeur.

Pour les jeunes en intérim, l'employeur est l'entreprise dans laquelle ils effectuent leur mission.

#### Le secteur d'activité du premier employeur

Pour les 698 000 jeunes ayant		Nivea	ux de forn	nation			Part de	Embauches en contrat	
accédé à un emploi	Ensemble	Non qualifiés	CAP ou BEP	Вас	Bac+2	2° ou 3° cycle	filles	à durée limitée	dont intérim
					(en %)				
Agriculture, Sylviculture, Pêche	2	4	4	3	2	ns	29	64	10
Industries agricoles et alimentaires	5	8	8	5	3	2	43	78	39
Industries des biens de consommation	3	4	3	3	3	3	46	77	39
Industrie automobile	2	3	3	3	ns	ns	18	85	69
Industries des biens d'équipements	3	2	3	3	4	3	19	74	41
Industries des biens intermédiaires	7	8	9	8	6	4	25	81	53
Énergie	1	ns	ns	ns	ns	ns	33	58	26
Construction	6	12	11	6	4	2	11	68	32
Commerce	18	19	19	21	16	10	52	66	17
Transports	3	3	3	3	3	2	33	74	29
Activités financières	2	ns	ns	ns	5	4	63	65	14
Activités immobilières	1	ns	ns	ns	ns	ns	66	49	5
Services opérationnels aux entreprises	3	4	4	3	2	3	45	68	26
Services qualifiés aux entreprises	9	3	2	6	12	20	42	48	11
Services aux particuliers	10	15	15	11	5	6	59	54	5
Éducation	7	3	2	4	5	22	69	61	1
Santé, Action sociale	11	5	8	10	21	7	81	73	5
Administration	6	4	4	6	6	8	53	76	4
Indéterminé	1	2	ns	2	ns	ns	40	75	33
Ensemble	100	100	100	100	100	100	48	67	20

ns : non significatif



Les jeunes mettent d'autant plus de temps pour accéder à un premier contrat à durée indéteminée que leur niveau de qualification est bas.

63 % des jeunes de la Génération 98 ont accédé à un contrat à durée indéterminée ou au statut de fonctionnaire.

Dans 30 % des cas, ce contrat à durée indéterminée (CDI) a été acquis chez le premier employeur.

Le temps mis pour accéder à un CDI est d'autant plus long que le niveau de qualification est bas. Il est en moyenne plus important pour les titulaires d'un BTS ou DUT industriel que pour les autres diplômés de niveau bac+2. Enfin, il est globalement plus long pour les femmes que pour les hommes. Les écarts entre hommes et femmes sont maximums pour les moins qualifiés. Ils s'estompent généralement lorsque le niveau de formation s'élève... exception faite toutefois des diplômés de troisième cycle issus d'une filière scientifique. Parmi ces derniers, la moitié des femmes mettent plus de huit mois pour accéder à leur premier CDI, alors que la moitié des hommes y accède en moins de deux mois.

Moins d'un dixième de l'ensemble des premiers CDI correspond à des emplois de fonctionnaire. Ces emplois sont occupés essentiellement par des jeunes issus de l'enseignement supérieur, et notamment des diplômés de second cycle sortant d'IUFM. 72 % des premiers CDI auxquels accèdent les jeunes dans le privé sont des emplois du secteur tertiaire.

La moitié des jeunes perçoivent plus de 1 100 euros au terme de leur premier CDI. À niveau de formation égal, les premiers CDI sont globalement mieux rémunérés dans la Fonction publique : un sur deux y est rémunéré plus de 1 260 euros, alors que dans le privé la moitié des premiers CDI sont rémunérés plus 1 080 euros. Seuls les plus diplômés de l'enseignement supérieur, et en particulier les sortants d'école de commerce ou d'ingénieurs, se voient proposer lors de leur premier CDI des rémunérations plus élevées dans le privé.

Environ un tiers des jeunes ayant accédé à un emploi stable quitte leur premier CDI au cours des trois premières années de vie active. Sept sur dix démissionnent, les autres étant le plus souvent licenciés.

Les contrats à durée indéterminée (CDI) recouvrent les contrats à durée indéterminée de droit privé mais également ici, par commodité de langage, le statut de fonctionnaire.

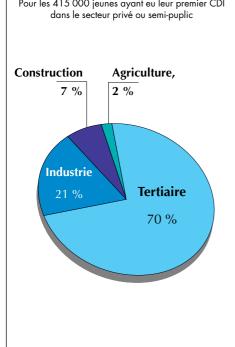
Les rémunérations correspondent ici aux salaires ou traitements nets mensuels, primes comprises, perçus au terme du premier CDI ou, à défaut, au bout des trois premières années de vie active.

#### Le premier emploi à durée indéterminée, en quelques indicateurs

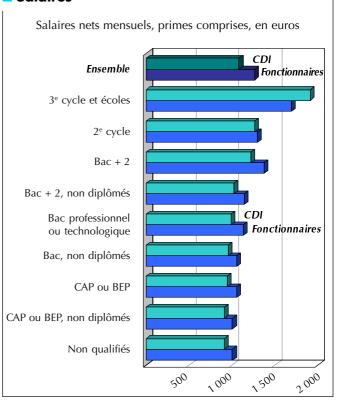
Pour les 450 000 jeunes ayant eu	Durée médiane	Proportion d'emplois	Proportion de	Salaire	
un emploi à durée indéterminée	d'accès	de fonctionnaire	temps partiels	médian	
	(en mois)	(en	(en %)		
Non qualifié	13	2	25	910	
CAP ou BEP non diplômé, 2 <sup>de</sup> ou 1 <sup>re</sup>	12	2	23	910	
CAP ou BEP	8	2	21	960	
Tertiaire	9	3	35	870	
Industriel	8	2	10	990	
Bac, non diplômé	11	3	23	960	
Bac professionnel ou technologique	11	4	21	990	
Tertiaire	11	5	32	950	
Industriel	11	2	7	1 070	
Bac + 1 ou Bac + 2, non diplômé	10	7	25	1 040	
Bac + 2	9	6	11	1 240	
De la santé ou du social	7	16	13	1 410	
DEUG	6	10	19	1 190	
BTS ou DUT tertiaire	8	2	12	1 140	
BTS ou DUT industriel	10	2	6	1 240	
2° cycle	5	33	17	1 300	
Lettres, Sciences humaines, Gestion	4	35	18	1 260	
Maths, Sciences et techniques	6	16	10	1 450	
3° cycle et grandes écoles	3	7	6	1 890	
Lettres, Sciences humaines, Gestion	4	14	13	1 690	
École de commerce	3	1	1	1 980	
Maths, Sciences et techniques	4	9	7	1 860	
École d'ingénieurs	2	1	2	1 980	
Ensemble	8	8	17	1 110	

#### Pour les 415 000 jeunes ayant eu leur premier CDI dans le secteur privé ou semi-puplic

Secteur d'activité



#### Salaires



Moins de la moitié des jeunes ont connu un temps de chômage après leur sortie de formation initiale.

Seule une partie de la Génération 98 a été confrontée au chômage durant les trois premières années de vie active. Sur 740 000 jeunes, plus de la moitié n'ont jamais été au

chômage et environ 20 % ont connu une ou deux périodes de chômage qui au total ont duré moins de six mois. Globalement, les jeunes dont la trajectoire d'insertion est principalement marquée par le chômage sont donc très minoritaires.

La première période de recherche d'emploi se situe plutôt en début de parcours. 60 % des jeunes ont entamé cette démarche au cours des quatre premiers mois suivant la sortie de formation initiale. Il s'agissait souvent de la première étape à l'entrée sur le marché du travail.

Le risque d'enlisement dans le chômage long est généralement assez faible, mais il varie beaucoup en fonction du niveau de formation et du sexe. Pour les jeunes femmes sorties au-dessous du niveau BEP ou CAP, la première période de chômage se prolonge au-delà d'un an, une fois sur deux ; contre moins d'une fois sur vingt pour les diplômés d'écoles d'ingénieurs ou de commerce. La sortie du chômage est particulièrement rapide pour les jeunes issus des formations de la santé et de l'action sociale au niveau bac + 2.

Durant leur première période de chômage de plus de trois mois, 91 % des jeunes ont pris contact avec l'ANPE, et 84 % se sont inscrits à l'ASSEDIC même si seulement 25 % ont été indemnisés. 59 % ont eu recours aux missions locales ou PAIO, principalement des jeunes de bas niveau de formation et des jeunes peu diplômés de l'enseignement supérieur. Par contre, seuls les plus diplômés, sortant de troisième cycle universitaire ou d'une grande école, ont fréquemment recours à l'APEC. La moitié des jeunes se sont inscrits dans une agence d'intérim, principalement ceux issus des spécialités industrielles de niveau CAP, bac professionnel ou DUT, rarement les plus diplômés.

Au cours de cette première période de chômage, la démarche de recherche d'emploi la plus fréquente est la candidature spontanée auprès d'un employeur (75 % des cas), devant la réponse à une offre d'emploi. Les jeunes femmes effectuent plus souvent des candidatures ciblées sur la sphère publique ou parapublique que les hommes. Plus du tiers des étudiants sortis du second cycle universitaire ont présenté un concours de la Fonction publique au cours de leur première période de recherche d'emploi. Autour de 25 % de la Génération a postulé à un emploi-jeune, 34 % parmi les jeunes sortant de DEUG ou ayant abandonné des études supérieures entre le niveau bac et bac + 2.

Enfin, au cours de cette première période de recherche d'emploi, 12 % des jeunes ont suivi une ou plusieurs formations, le plus souvent des stages courts de moins de six mois.

Les périodes de chômage sont des temps déclarés comme tels dans le « calendrier professionnel mensuel » renseigné par les jeunes durant l'enquête.

Au cours de certaines périodes de chômage, les jeunes ont parfois suivi une formation ou se sont provisoirement détournés de la recherche d'emploi active... À l'inverse, au cours de périodes de non emploi, non déclarées comme du chômage, ils ont parfois recherché un emploi. Le chômage repéré dans l'enquête n'est donc pas le chômage au sens du BIT

Durant l'enquête, les jeunes ont été interrogés sur les démarches de recherche d'emploi effectuées uniquement durant les périodes de non emploi supérieures à trois mois.

#### Chômage et recherche d'emploi

#### Durée de la première période de chômage

Courte,	Longue,
moins de	plus de
quatre mois	douze mois

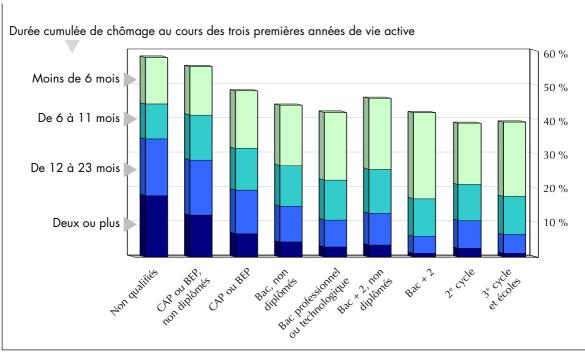
	(en	%)
Non qualifié	22	45
CAP ou BEP non diplômés, 2 <sup>de</sup> ou 1 <sup>re</sup>	27	34
CAP ou BEP		
Tertiaire	31	28
Industriel	38	22
Bac, non diplômé	39	20
Bac professionnel ou technologique		
Tertiaire	43	17
Industriel	46	14
Bac + 1 ou Bac + 2, non diplômé	40	16
Bac + 2		
De la santé ou du social	73	2
DEUG	46	14
BTS ou DUT tertiaire	55	6
BTS ou DUT industriel	52	5
2° cycle		
Lettres, Sciences humaines, Gestion	39	19
Maths, Sciences et techniques	47	12
3° cycle et grandes écoles		
Lettres, Sciences humaines, Gestion	43	14
École de commerce	59	4
Maths, Sciences et techniques	40	12
École d'ingénieurs	47	3
Ensemble	39	20

#### Démarches effectuées

lors de la première période de

chômage de plus de trois mois	
• Sont allés à l'ANPE	91 %
• Ont été inscrits à l'ASSEDIC	84 %
Ont fait une démarche auprès d'un employeur	75 %
<ul> <li>Ont répondu à une offre d'emploi</li> </ul>	68 %
<ul> <li>Ont passé un entretien d'embauche</li> </ul>	59 %
<ul> <li>Sont allés dans une mission locale, une PAIO</li> </ul>	59 %
<ul> <li>Ont été inscrits dans une agence d'intérim</li> </ul>	49 %
• Ont postulé à un emploi-jeune	21 %
<ul> <li>Ont passé un concours de la Fonction publique</li> </ul>	14 %
• Sont allés à l'APEC	7 %
• N'ont rien fait de tout cela	3 %
Plusieurs réponse	s possibles

Les jeunes confrontés au chômage durant leur parcours d'insertion



Peu de jeunes reprennent leurs études durant les trois premières années de vie active. Mais plus d'un sur dix a suivi une formation alors qu'il n'occupait pas d'emploi.

4 % des jeunes de la Génération 98 ont repris des études à temps plein après les avoir interrompues pendant plus d'un an. La moitié de ces jeunes a retrouvé le chemin de l'université ou de l'école à la rentrée 1999 et un cinquième à la rentrée

Les reprises d'études correspondent à des temps d'études à temps plein (ce qui exclu donc les formations par apprentissage) dans un établissement scolaire ou universitaire, intervenant plus de douze mois après la fin de la formation initiale.

2000. Ce retour sur les bancs d'école a été plus ou moins durable, mais dans 80 % des cas ce fut pour plus de six mois. La reprise d'études est exceptionnelle pour la plupart des niveaux de formation. Elle concerne quand même 9 % des jeunes sortis de l'enseignement supérieur sans diplôme.

Au-delà de ces reprises d'études, 13 % des jeunes ont déclaré avoir suivi une ou plusieurs formations après être sortis du système scolaire, au cours de périodes hors emploi. 44 % d'entre eux n'ont effectué que des stages courts de moins de quatre mois, 42 % des formations de quatre à douze mois et 14 % ont suivi une formation longue de plus d'une année.

Plus de 20 % des jeunes n'ayant aucun diplôme ont suivi un ou plusieurs stages, quelle qu'en soit la durée. Les étudiants sortis de l'enseignement supérieur sans diplôme et les diplômés d'un second cycle universitaire sont également nombreux (plus de 15 %) à s'être formés alors qu'ils étaient sans emploi. Mais ils ont suivi des formations en moyenne plus longues que les jeunes non diplômés. Ce sont par ailleurs les plus nombreux à se former par correspondance et à préparer des concours.

Parmi les jeunes ayant suivi une formation de moyenne ou longue durée, 26 % ont été orientés vers cette formation par une mission locale et 9 % par l'ANPE. Ceux ayant un bas niveau scolaire passent beaucoup plus souvent que les autres par ces organismes.

Les stages réalisés hors emploi ont souvent pour les jeunes de multiples finalités. La principale formation qu'ils ont suivie était pour 47 % d'entre eux un moyen d'acquérir un diplôme ou un titre professionnel, pour 43 % elle devait leur permettre ou les aider à se réorienter professionnellement. Pour 18 %, une des finalités de la formation était de se remettre à niveau scolairement ; une proportion qui atteint 40 % chez les jeunes ayant les niveaux scolaires les plus bas.

57 % des principales formations réalisées hors emploi se sont déroulées uniquement en centre de formation, 27 % ont été suivies pour partie en entreprise, 8 % à domicile – les diplômés du second cycle universitaire étant les plus nombreux (20 %) à se former à distance.

Les périodes hors emploi sont des périodes où le jeune n'occupait pas un emploi rémunéré dans une entreprise. Ces périodes peuvent être des temps de recherche d'emploi, de formation ou d'inactivité apparente. Lors de l'enquête, chaque jeune a été interrogé sur le nombre de formations qu'il avait suivies au cours de chaque période hors emploi de plus de trois mois et il devait décrire ces formations lorsqu'elles avaient duré plus d'un mois.

La principale formation est la plus longue des formations suivies durant les périodes hors emploi. Ils ont suivi

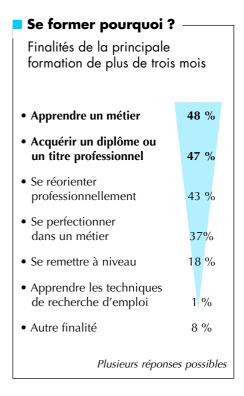
au moins une

formation

Ils ont repris

leurs études

		hors emploi
	(%	6)
Non qualifié	3	24
CAP ou BEP non diplômé, 2 <sup>de</sup> ou 1 <sup>re</sup>	2	20
CAP ou BEP		
Tertiaire	4	17
Industriel	2	9
Bac, non diplômé	4	13
Bac professionnel ou technologique		
Tertiaire	5	13
Industriel	2	8
Bac + 1 ou Bac + 2, non diplômé	9	17
Bac + 2		
De la santé ou du social	1	1
DEUG	6	14
BTS ou DUT tertiaire	2	7
BTS ou DUT industriel	2	8
2° cycle		
Lettres, Sciences humaines, Gestion	6	15
Maths, Sciences et techniques	6	15
3° cycle et grandes écoles		
Lettres, Sciences humaines, Gestion	1	10
École de commerce	1	6
Maths, Sciences et techniques	1	11
École d'ingénieurs	2	5
Ensemble	4	13



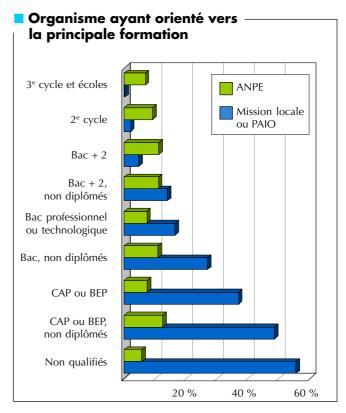
Lieu de la principale formation de plus de trois mois

À domicile

Entreprise

Organisme de formation
57 %

Organisme de formation
et entreprise



Un tiers des jeunes ont connu durant leur parcours d'insertion des périodes d'inactivité. Mais les retraits durables du marché du travail sont rares, sauf pour les moins qualifiés.

Aussi bien du côté hommes que du côté femmes, plus d'un tiers de la Génération 98 a traversé une ou plusieurs périodes d'inactivité, durant les trois ans qui ont suivi la sortie du système scolaire.

Pour 21 % des jeunes, ces temps d'inactivité ont duré en tout entre un et trois mois. Seuls 6 % ont passé plus de douze mois dans cette situation. Ces longues périodes d'inactivité sont deux fois plus fréquentes chez les jeunes femmes (8 %) que chez les jeunes hommes (4 %), et neuf fois plus fréquentes chez les jeunes sans qualification (18 %) que chez les diplômés d'un troisième cycle universitaire ou d'une école d'ingénieurs (2 %).

Dans la plupart des cas, cette inactivité n'est qu'apparente car nombre de jeunes entreprennent dans ce laps de temps des démarches de recherche d'emploi. Ainsi, 51 % ont pris contact avec l'ANPE, 37 % ont effectué des candidatures spontanées et 23% se sont inscrits dans une agence d'intérim.

Si un emploi leur avait été offert au cours de leur première période d'inactivité de plus de trois mois, 17 % des jeunes auraient accepté un emploi quel qu'il soit et la moitié auraient accepté de travailler en fonction de l'emploi proposé.

Seul un tiers des jeunes auraient refusé toute proposition d'emploi. Cette position de retrait total du marché du travail est aussi courante chez les hommes que chez les femmes. En revanche, les motifs avancés varient d'un sexe à l'autre : la maternité évidemment, mais aussi la garde des enfants en bas âge ne sont jamais invoquées par les jeunes hommes alors que près de la moitié des jeunes femmes avancent une raison familiale de ce type. Si l'on écarte ces deux situations ainsi que l'attente du service national pour les garçons, les motifs de retrait total du marché du travail sont assez similaires pour les hommes et femmes : problèmes de santé, absence d'envie ou de besoin de travailler, attente d'un emploi déjà trouvé...

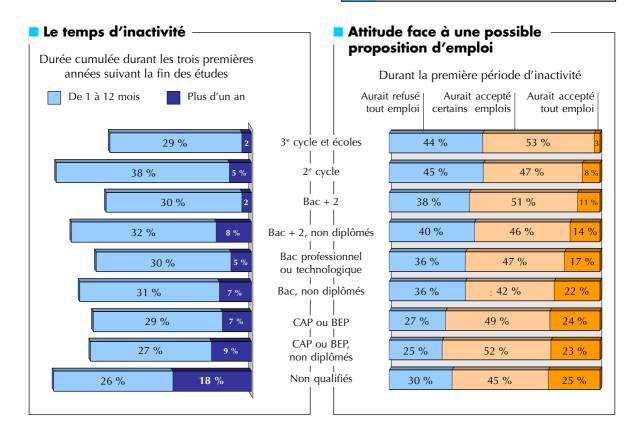
Globalement, la proportion de jeunes ayant une position de retrait total du marché du travail ne varie pas selon la durée de la période d'inactivité traversée. En revanche, ils sont plus nombreux à n'avoir effectué aucune démarche de recherche d'emploi durant les longues périodes d'inactivité (42 %) que durant les périodes plus courtes de quatre à douze mois (34 %).

Les périodes d'inactivité sont des temps qui, durant l'enquête, n'ont pas été déclarés par les jeunes interrogés comme des périodes de travail rémunéré, de service national, de chômage, d'études ou de formation.

Cette définition de l'inactivité ne coïncide pas avec celle du BIT, cette dernière se caractérisant en outre par une insuffisance des démarches de recherche d'emploi ou une relative indisponibilité pour occuper un emploi.

Durant l'enquête, les jeunes ont été interrogés sur leurs démarches de recherche d'emploi, le degré et les motifs de leur retrait du marché du travail uniquement pour les périodes de nonemploi de plus de trois mois.





🗖 Démarches de recherche d'emploi —							
		•					
Au cours de la première période d'inactivité de - 4 à 12 — plus de 📆							
periode a inactivité de - 4			Ensemble				
	mois 1	2 mois	3				
• Est allé à l'ANPE	53 %	47 %	51 %				
A été inscrit à l'ASSEDIC	47 %	37 %	43 %				
• Est allé dans une mission							
locale, une PAIO	33 %	31 %	<i>32</i> %				
<ul> <li>A été inscrit dans</li> </ul>							
une agence d'intérim	26 %	19 %	23 %				
• Est allé à l'APEC	2 %	1 %	2 %				
A fait une démarche							
auprés d'un employeur	37 %	28 %	34 %				
<ul> <li>A répondu à une</li> </ul>							
offre d'emploi	32 %	26 %	<i>29</i> %				
• A postulé à un							
emploi-jeune	9 %	7 %	8 %				
<ul> <li>A passé un concours de</li> </ul>							
la Fonction publique	8 %	6 %	7 %				
A effectué au moins							
une démarche	66 %	58 %	63 %				
Nombre moyen de démarches	2,5	2,0	2,3				

Motifs de retrait total du		
marché du travail		
Motifs de refus à toute proposition d'emploi au cours de la première période d'inactivité	ommes F	cennnes
Attendait un enfant	0 %	26 %
Gardait un enfant en bas âge	1 %	19 %
Raison familiale	7 %	8 %
Raison de santé	19 %	12 %
N'avait pas envie ou pas besoin de travailler	17 %	11 %
Était en stage ou en formation	15 %	8 %
Avait déjà trouvé un emploi	11 %	6 %
Devait partir au service national	15 %	1 %
Allait déménager	3 %	3 %
Avait perdu l'espoir d'occuper un emploi qui lui convienne	2 %	1 %
Autres motifs	22 %	19 %
Nombre moyen de		
motifs invoqués	1,10	1,13

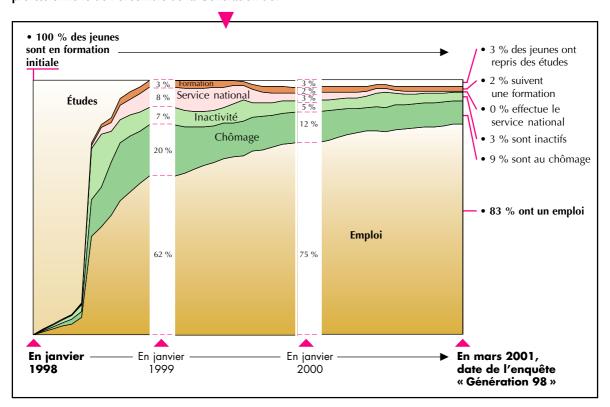
# La diversité des parcours d'entrée dans la vie active

#### Le parcours suivi par l'ensemble de la Génération 98

Au-delà du temps passé au chômage, en emploi ou en formation, analysé dans le chapitre II, l'enquête « Génération 98 » permet également d'étudier l'enchaînement des différentes situations au cours des trois années qui suivent la sortie du système éducatif.

Sur la base d'un calendrier professionnel (cf. page 8), elle recense mois par mois la situation rencontrée par chaque jeune : emploi, chômage, inactivité, service national et, enfin, formation ou études.

Elle permet ainsi de retracer, à partir du calendrier professionnel de chaque jeune, le **parcours d'insertion professionnelle de l'ensemble de la Génération 98**.



#### Neufs trajectoires d'insertion professionnelle

Les trajectoires suivies par chaque jeune ont été regroupées en fonction de leur proximité, selon la méthode du LIRHE : deux jeunes ont des trajectoires d'autant plus proches qu'ils traversent au même moment la même situation ; inversement, ils ont des trajectoires éloignées lorsque le nombre de mois où leur situation diffère est élevé.

Neuf trajectoires types ont ainsi été identifiées. Elles sont présentées dans les pages 37 à 40.

Globalement, ces neuf trajectoires recouvrent quatre grandes familles de parcours, en fonction de la proportion de jeunes en emploi au terme des trois premières années de vie active. La première famille correspond à un « accès immédiat et durable à l'emploi ». La deuxième regroupe les trajectoires de « stabilisation différée dans l'emploi », c'est-à-dire les parcours d'accès moins direct, mais néanmoins durable, à l'emploi. La troisième famille se compose des « parcours marqués par le chômage ou l'inactivité », avec des périodes de chômage ou d'inactivité qui persistent trois ans après la sortie du système éducatif. Enfin, la quatrième se caractérise par des « retours en formation » un ou deux ans après la sortie du système éducatif.

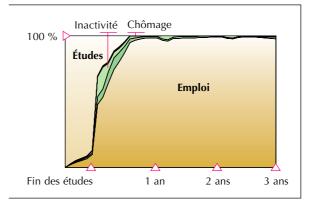
#### Accès immédiat et durable à l'emploi





54 % des jeunes ont accédé à un emploi presque immédiatement après leur sortie du système éducatif et ce de façon durable : la plupart ont passé moins de trois mois au chômage durant leurs trois premières années de vie active.

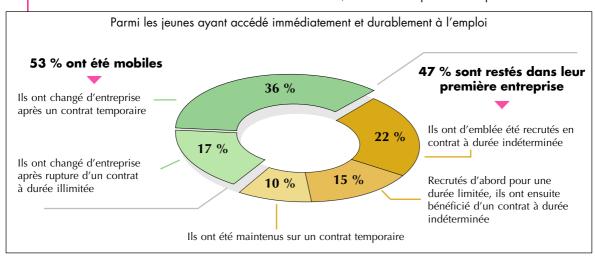
La proportion de jeunes suivant ce type de parcours a considérablement augmenté depuis la Génération 92, grâce à l'amélioration de la conjoncture économique mais du fait également de la suppression progressive du service national. Les hommes les moins diplômés, qui sont aussi les plus jeunes de la Génération 98, ont en effet vu là disparaître une étape traditionnelle qui reportait de plus de dix mois leur entrée sur le marché du travail. Ce sont cependant les jeunes sortant de l'enseignement supérieur qui suivent le plus souvent ce type de parcours.



Cet accès immédiat et durable à l'emploi n'est pas nécessairement synonyme de CDI et d'un lien à long terme avec le premier employeur. Il prend en fait diverses formes, qui combinent le passage éventuel dans plusieurs entreprises et différents liens contractuels avec l'employeur.

Parmi ces jeunes ayant accédé de façon immédiate et durable à l'emploi, 47 % n'ont connu qu'un seul et même employeur (cf. schéma ci-dessous). Leur maintien dans l'entreprise a pu s'appuyer sur différents types de contrats. La moitié a été recrutée directement en CDI ou en tant que fonctionnaire. Près d'un tiers a commencé à travailler avec un contrat temporaire – le plus souvent un CDD classique – qui a ensuite été transformé en CDI. Enfin, un cinquième est resté chez le même employeur mais avec un statut précaire.

La stabilisation dans l'emploi peut aussi résulter d'une mobilité. Ainsi, un peu plus de la moitié des jeunes ayant accédé immédiatement et durablement à l'emploi ont changé d'employeurs au cours de leurs trois premières années de vie active. En général, ils ne sont restés guère plus d'un an chez leur premier employeur, et la majorité n'a changé qu'une seule fois d'établissement ou d'entreprise. La séparation entre le jeune et son premier employeur est le plus souvent intervenue à la fin d'un contrat temporaire, essentiellement un CDD ou une mission intérim. Mais dans un tiers des cas, c'est un CDI qui a été rompu.



#### Les trajectoires d'entrée dans la vie active

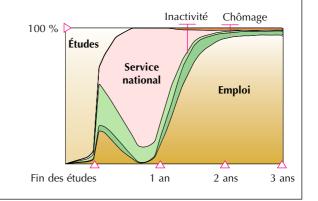
#### Stabilisation différée dans l'emploi

24 % de jeunes suivent un type de trajectoire convergeant vers l'emploi mais de manière indirecte. Plusieurs événements ont pu différer leur stabilisation professionnelle : le service national, un décrochage temporaire de l'emploi ou une période de chômage. Ils accèdent ensuite rapidement et durablement à l'emploi.



#### Accès rapide et durable à l'emploi après le service national

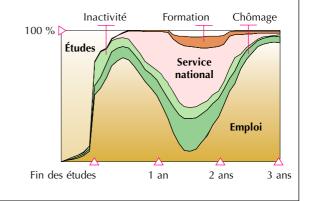
9 % des jeunes partent effectuer leur service national peu après être sortis de formation initiale. Globalement, cela diffère d'un peu moins d'une année leur entrée sur le marché du travail, certains passant quelques mois en inactivité, au chômage, voire en emploi, avant leur incorporation. Mais ils accèdent ensuite rapidement et durablement à l'emploi. Trois ans après la fin de leurs études, 95 % travaillent.





## Décrochage temporaire de l'emploi

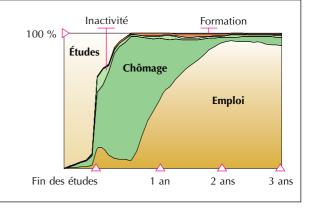
5 % des jeunes accèdent à l'emploi mais après un parcours beaucoup moins linéaire. Ils ont décroché temporairement de l'emploi, un an et demi environ après la fin de formation initiale, alors qu'ils avaient pourtant travaillé plusieurs mois. Cette interruption est souvent liée à un départ différé au service national ou à une recherche d'emploi. Mais ils réintègrent ensuite rapidement le monde du travail.





#### Accès durable à l'emploi après une période de chômage

11 % des jeunes accèdent durablement à l'emploi après avoir traversé une période de chômage : la moitié d'entre eux ont mis plus de huit mois pour trouver leur premier poste.



#### Parcours marqués par le chômage ou l'inactivité

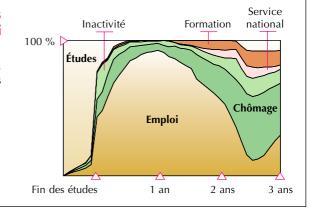


Loin de s'être stabilisés dans l'emploi, 17 % des jeunes ont été confrontés à des périodes de chômage et d'inactivité, qui persistent souvent trois ans après leur sortie du système éducatif. Ils suivent un type de trajectoires qui se décompose en trois parcours différents. Mais quel que soit leur parcours, trois ans après leur sortie du système éducatif, 70 % de ces jeunes ne travaillent pas.



### Basculement hors de l'emploi

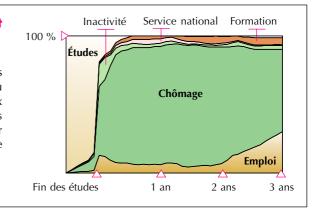
6 % des jeunes, apparemment installés dans l'emploi, ont cessé de travailler environ deux ans et demi après leur entrée dans la vie active.





#### Chômage persistant

7 % des jeunes se sont trouvés confrontés à un chômage persistant. Les trois quarts ont traversé au total près de deux ans de chômage. 42 % d'entre eux n'ont jamais travaillé et ceux qui ont travaillé ont mis en moyenne plus d'un an pour trouver leur premier emploi. 32 % n'ont accédé qu'à des emplois courts de moins de six mois.

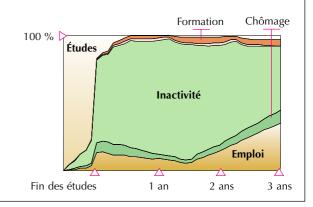




#### Longues périodes d'inactivité

La dernière trajectoire de ce groupe, qui représente 4 % des jeunes de la Génération 98, se singularise par de

longues périodes d'inactivité. La majorité de ces jeunes ont connu plus de deux ans d'inactivité. Plus d'un tiers d'entre eux n'a jamais accédé à un emploi et les deux tiers n'ont pas jamais travaillé plus de six mois consécutifs.



#### Les trajectoires d'entrée dans la vie active

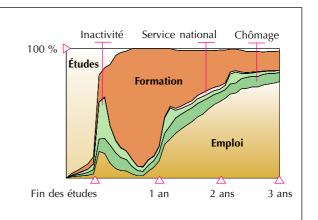
#### Parcours de retour en formation



Enfin, deux trajectoires, suivies par 4 % de la Génération 98, se caractérisent par une période importante de formation.

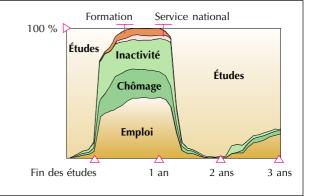
#### Formation hors emploi

2 % des jeunes ont consacré une bonne partie de leur parcours à des formations hors emploi tels que des stages, obtenus notamment par l'intermédiaire des missions locales, ou des cours par correspondance. Ces formations débutent généralement dans l'année qui suit la sortie du système éducatif. Elles deviennent par la suite de moins en moins fréquentes et laissent peu à peu place à l'emploi après une courte période de chômage. Au terme de leurs trois premières années de vie active, 73 % des jeunes qui ont suivi cette trajectoire travaillent.



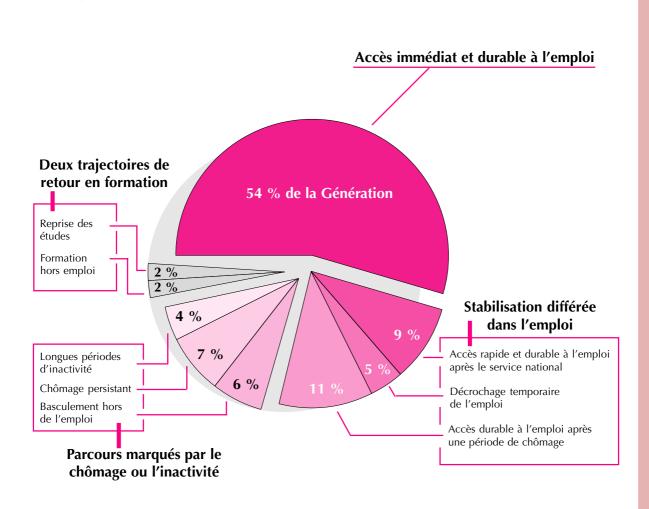
#### Reprise d'études

Enfin, 2 % des jeunes ont repris leurs études, à temps plein, dans un établissement scolaire ou universitaire. 80 % d'entre eux vont rester ainsi étudiants plus d'un an.



#### Répartition de la Génération sur neufs trajectoires

Le graphique ci-dessous présente la répartition de la Génération 98 sur les neuf trajectoires d'insertion professionnelle.



#### Les trajectoires d'entrée dans la vie active

Obtenir son diplôme et avoir un niveau de formation élevé sont deux atouts majeurs pour entrer sur le marché du travail.

L'insertion professionnelle des jeunes dépend à la fois de leur niveau de qualification et de

l'obtention du diplôme, mais aussi de la filière de formation qu'ils ont suivie. Ceux qui ont quitté l'école sans qualification, c'est-à-dire sans avoir atteint le niveau CAP ou BEP, sont les plus démunis sur le marché du travail. Plus de 20 % d'entre eux, et jusqu'à 33 % pour les sortants de SEGPA, ont connu une longue période de chômage pendant leurs trois premières années de vie active. Ces jeunes sont aussi nombreux (13 %) à connaître une longue période d'inactivité, en particulier parmi les filles (21 %). À l'opposé, 85 % des diplômés de la santé et du social (infirmiers, assistants de service social, kinésithérapeutes...) accèdent durablement à l'emploi et ne connaissent ni chômage durable ni longues périodes d'inactivité.

L'obtention du diplôme joue un rôle non négligeable lors de l'entrée sur le marché du travail : quel que soit le niveau de formation, les diplômés sont plus nombreux à accéder rapidement et durablement à un emploi que leurs homologues recalés. Ils sont aussi moins touchés par un chômage prolongé.

Mais l'accès et le maintien dans l'emploi dépendent également de la filière de formation : au niveau CAP ou BEP, les sortants de filières industrielles sont plus nombreux à trouver rapidement un emploi durable que ceux issus des filières tertiaires. Cette tendance s'inverse au niveau BTS ou DUT, car les diplômés des filières industrielles sont majoritairement des garçons et plus d'un quart d'entre eux partent d'abord effectuer leur service national. De même, les trois quarts des sortants d'écoles d'ingénieurs sont des garçons, dont près d'un tiers est appelé sous les drapeaux dès l'obtention du diplôme.

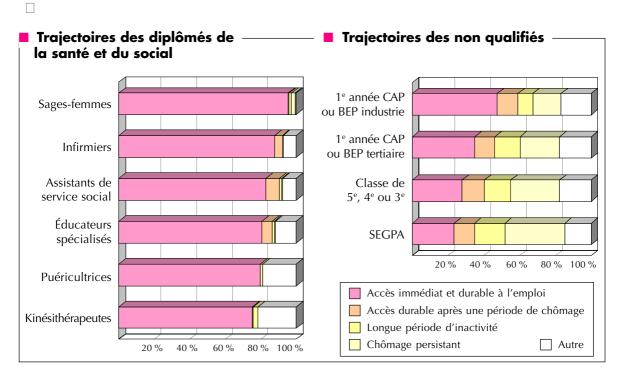
Par ailleurs, 2 % de la Génération suit une trajectoire d'entrée dans la vie active dominée par la reprise d'études. Cette trajectoire concerne de nombreux titulaires d'un bac général, puisque 27 % reprennent des études, et dans une moindre mesure les jeunes ayant échoué au DEUG. Seuls 2 % des jeunes – la plupart sortant non diplômés de l'enseignement général, après le collège ou le lycée – suivent une trajectoire dominée par la formation hors emploi.

Les titulaires d'un DEUST sont classés au niveau « DEUG ».

#### Trajectoires et formation initiale

#### ■ Parcours et niveaux de formation

dirable inn (en %)	Acces Project Service Project	Occoolage of durable hational	Acces of	Sasculla de homage	Chongue Lenghois	Deriode d'il	Activite	Reprises (	Y. Etudes
(en %)	▼	_	_	_	_	·		_	
Non qualifié	35	2	2	12	6	23	13	5	2
CAP ou BEP non diplômé, 2 <sup>de</sup> ou 1 <sup>re</sup>	45	3	3	13	9	16	6	4	1
CAP ou BEP	54	4	4	14	7	9	4	2	2
Tertiaire	46	2	4	16	9	12	6	2	3
Industriel	62	5	5	11	5	7	2	2	1
Bac, non diplômé	51	9	8	11	7	6	4	3	1
Bac professionnel ou technologique	59	8	6	10	5	5	3	2	2
Tertiaire	59	5	4	12	6	5	4	2	3
Industriel	59	14	8	7	4	3	2	2	1
Bac + 1 ou Bac + 2, non diplômé	47	12	6	10	7	5	4	3	6
Bac + 2	63	14	5	9	4	2	1	1	1
De la santé ou du social	85	5	1	5	3	0	1	0	0
DEUG	56	11	4	11	4	5	4	2	3
BTS ou DUT tertiaire	67	10	4	10	4	2	1	1	1
BTS ou DUT industriel	47	27	9	8	4	2	1	1	1
2° cycle	59	10	4	9	5	4	3	3	3
Lettres, Sciences humaines, Gestion	61	8	4	9	5	4	3	3	3
Maths, Sciences et techniques	47	21	6	11	3	4	3	2	3
3° cycle et grandes écoles	61	17	2	12	3	2	1	1	1
Lettres, Sciences humaines, Gestion	64	10	2	13	3	3	2	2	1
École de commerce	71	15	3	7	1	1	1	1	0
Maths, Sciences et techniques	60	12	3	15	4	3	1	1	1
École d'ingénieurs	51	31	3	9	2	1	1	1	1
Ensemble	54	9	5	11	6	7	4	2	2



#### Les trajectoires d'entrée dans la vie active

Le sexe, l'origine sociale et le pays d'origine des parents semblent influer sur le parcours que suivent les jeunes après leur sortie de formation initiale... ce d'autant plus que leur bagage scolaire est faible.

63 % des jeunes ont accédé durablement à l'emploi, directement après leur sortie de formation initiale ou leur

service national. Tous niveaux de formation confondus, c'est le cas de 69 % des jeunes hommes et 57 % des jeunes femmes. Cet écart entre hommes et femmes est très important chez les non diplômés. Dans ce groupe, plus de la moitié des jeunes femmes ont suivi un parcours marqué par le chômage ou l'inactivité. Si l'écart tend à se réduire au-delà du niveau baccalauréat, il reste tout de même autour de 10 points chez les diplômés de l'enseignement supérieur. Les femmes suivent plus souvent des trajectoires d'insertion marquées par le chômage ou l'inactivité. Elles ont également davantage tendance à reprendre leurs études ou à suivre une formation.

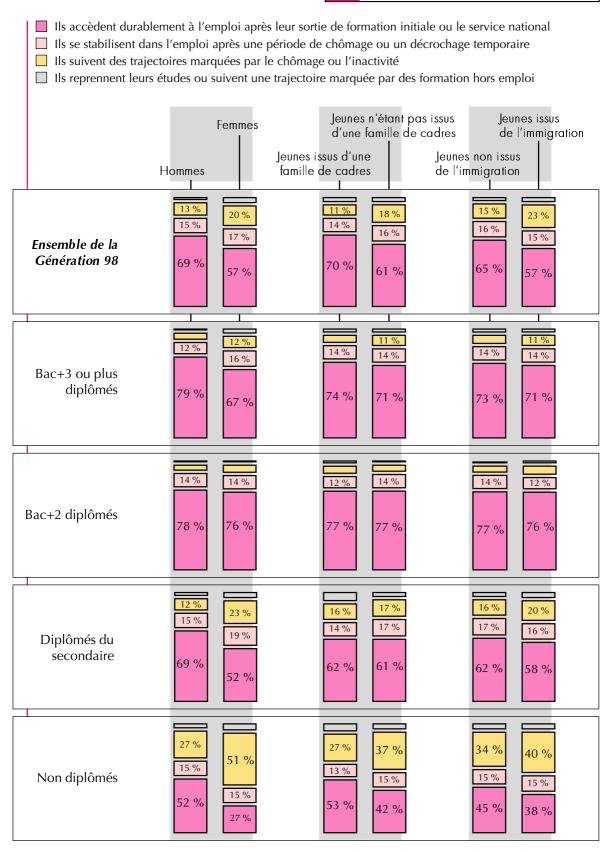
À niveau de formation équivalent, le parcours des jeunes varie également selon leur origine socioculturelle. Être issu d'une famille de cadres protège relativement les jeunes les moins diplômés des parcours les plus difficiles et augmente fortement la tendance des bacheliers qui ont échoué une première fois dans l'enseignement supérieur, à reprendre leurs études. Plus de la moitié des jeunes sans qualification issus d'une famille de cadres accèdent rapidement et durablement à l'emploi, contre à peine plus d'un tiers lorsque leur origine sociale est plus modeste. Aux niveaux les plus élevés en revanche, l'origine sociale a une influence plus ténue sur la trajectoire d'insertion, et le diplôme semble jouer comme un levier d'égalisation dans les temps d'accès et de stabilisation dans l'emploi.

De même, le pays d'origine des parents semble influer sur le parcours d'insertion. En deçà du baccalauréat, les jeunes issus de l'immigration sont un peu moins nombreux que les autres à accéder rapidement et durablement à l'emploi et connaissent un peu plus fréquemment des parcours marqués par le chômage ou l'inactivité. Cette tendance s'atténue considérablement parmi les diplômés de l'enseignement supérieur.

Un jeune issu d'une famille de cadres est un jeune dont l'un des parents est cadre ou exerce une profession intellectuelle supérieure.

Un jeune issu de l'immigration est un jeune dont l'un des parents au moins est né à l'étranger.

## Trajectoires, sexe et origine socioculturelle



#### Les trajectoires d'entrée dans la vie active

Les jeunes formés en Îlede-France, Alsace ou Rhône-Alpes s'insèrent mieux que le reste de la Génération.

Parmi l'ensemble de la Génération 98, ce sont les jeunes franciliens qui connaissent les meilleures conditions d'entrée dans la vie active : la plupart

évitent le chômage et trouvent rapidement un emploi stable, mais aussi mieux rémunéré, que celui des provinciaux. Les jeunes formés en Rhône-Alpes et Alsace s'insèrent également dans des conditions favorables, avec néanmoins des salaires moins élevés que ceux des franciliens.

Les jeunes ayant achevé leurs études dans les régions du centre est et ouest de la France connaissent des conditions d'entrée dans la vie active proches de la moyenne métropolitaine : au bout de trois ans de vie active, 90 % d'entre eux travaillent, les deux tiers occupent des emplois à durée indéterminée et leur salaire net médian se situe autour de 1 100 euros.

Parmi les régions du centre de la France, la Bourgogne fait exception. La proportion de jeunes au chômage se situe dans la moyenne mais les jeunes qui travaillent ont plus souvent qu'ailleurs des emplois précaires et des salaires faibles. Les jeunes formés en Poitou-Charentes, Aquitaine, Midi-Pyrénées, Haute ou Basse-Normandie ont des conditions d'insertion similaires.

La situation est beaucoup moins favorable pour les jeunes des régions méditerranéennes et du nord de la France. Leur taux de chômage est relativement élevé, comme du reste celui de l'ensemble de la population active dans ces régions. Ils mettent plus de temps pour trouver du travail, et leurs emplois sont souvent précaires et peu rémunérés. La région où les jeunes connaissent le plus de difficultés est la Corse. Il faut toutefois noter qu'une partie importante des jeunes Corses poursuivent leurs études supérieures sur le continent et s'y insèrent ensuite; ils ne sont plus alors considérés comme ayant effectué leur formation initiale en Corse.

Les disparités régionales d'insertion ne s'expliquent pas fondamentalement par des différences de niveaux d'études. Les jeunes Alsaciens accèdent facilement à l'emploi bien que moins de 30 % d'entre eux soient diplômés de l'enseignement supérieur. Inversement, les jeunes formés en Midi-Pyrénées connaissent plus de difficultés malgré leur haut niveau d'études. La mobilité géographique et les caractéristiques des marchés du travail locaux expliquent en grande partie les disparités d'insertion des jeunes.

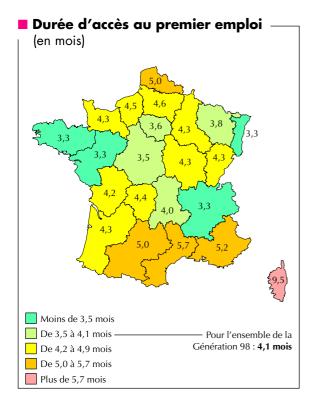
L'enquête « Génération 98 » permet d'effectuer des analyses régionales uniquement sur les régions de la France métropolitaine.

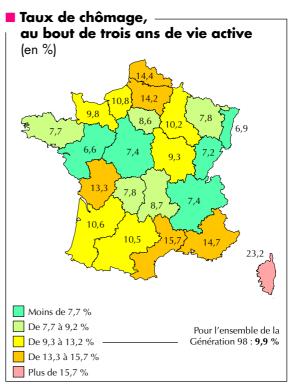
Cinq indicateurs ont été utilisés pour comparer l'insertion selon la région de formation :

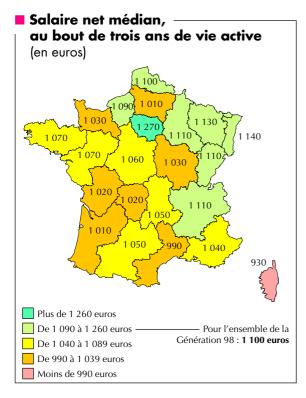
- la durée d'accès au premier emploi,
- la part du temps passé au chômage au cours des trois premières années de vie active,
- le taux de chômage au bout de trois ans de vie active,
- la part de jeunes ayant un emploi précaire (CDD, intérim ou emploi aidé), parmi les jeunes travaillant au bout de trois ans de vie active.
- le salaire mensuel net médian, toutes primes comprises, également au bout de trois ans.

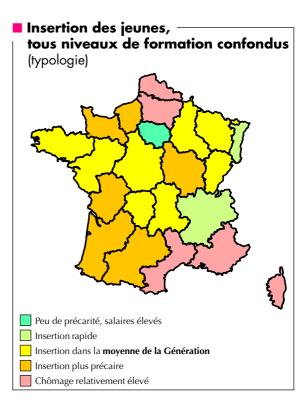
La typologie présentée dans la carte Insertion des jeunes, tous niveaux confondus, sur la page ci-contre, a été réalisée grâce à une analyse en composantes principales basée sur ces cinq indicateurs.

#### Conditions d'insertion selon la région de formation









#### Les trajectoires d'entrée dans la vie active

Les jeunes formés dans les régions du nord et du sud de la France sont plus nombreux à suivre des parcours d'insertion marqués par le chômage ou l'inactivité.

L'analyse des trajectoires suivies par les jeunes, en fonction de la région dans laquelle ils ont achevé leur formation initiale, fait apparaître

une géographie de l'insertion proche de celle que l'on observe sur la base d'indicateurs plus statiques tels que le taux de chômage ou la nature du dernier emploi (*cf.* page précédente) : les jeunes formés dans l'extrême nord et dans le sud du pays s'insèrent globalement dans des conditions peu favorables. Ils ont souvent des trajectoires marquées par les difficultés d'accès à l'emploi.

C'est en Corse que la situation est la plus difficile. Le tiers des jeunes connaît des périodes de chômage ou d'inactivité prolongées. Ce constat doit toutefois être nuancé car nombre de jeunes Corses poursuivent leurs études sur le continent et sont alors comptabilisés parmi les sortants d'autres régions. En Provence-Alpes-Côte d'Azur et Languedoc-Roussillon, une partie non négligeable des débutants, plus de 17 %, connaît également de longues périodes de chômage ou d'inactivité.

Les jeunes formés en Nord-Pas-de-Calais, Picardie, Haute-Normandie, Poitou-Charentes ou Aquitaine, ont globalement un cheminement moins difficile mais plus du tiers connaissent des parcours tourmentés. Dans ces régions, ils sont plus nombreux que dans le reste de la France à connaître une période de chômage avant d'accéder à un emploi ou à suivre des trajectoires marquées par des périodes d'inactivité ou de chômage.

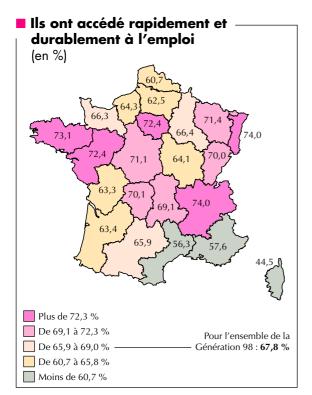
Dans le centre-ouest et le centre-est, les débutants ont souvent des parcours professionnels plus rectilignes. Près des trois quarts des jeunes formés en Île-de-France, Alsace, Rhône-Alpes, Bretagne ou dans les Pays-de-la-Loire, accèdent rapidement à un emploi durable. En Lorraine, Franche-Comté, Centre, Auvergne et Limousin, ils ont fréquemment des trajectoires professionnelles favorables, même si quelques difficultés apparaissent. Parmi les régions du centre de la France, l'insertion est moins bonne chez les Bourguignons dont une partie accède à l'emploi de manière différée.

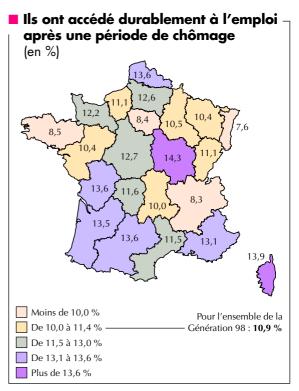
En Basse-Normandie, Champagne-Ardennes et Midi-Pyrénées, les parcours d'insertion sont assez proches de la moyenne nationale.

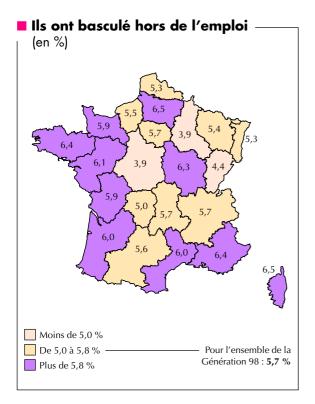
Les neuf parcours d'insertion professionnelle, présentés pages 37 à 40, ont été ici regroupés en cinq types de trajectoires :

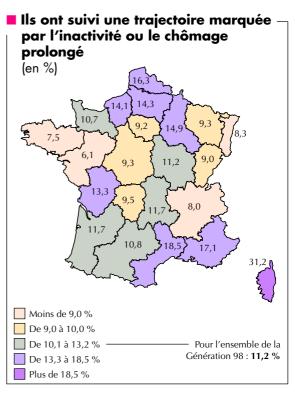
- Accès rapide et durable à l'emploi, regroupant les trois trajectoires « Accès immédiat et durable à l'emploi », « Accès rapide et durable à l'emploi après le service national » et « Décrochage temporaire de l'emploi ».
- Accès durable à l'emploi après une période de chômage.
- Basculement hors de l'emploi.
- Inactivité ou chômage prolongé, regroupant les deux trajectoires « Chômage persistant » et « Longues périodes d'inactivité ».
- Les parcours de retour en formation, comprenant les trajectoires de formation hors emploi et de reprise d'études, n'ont pas été prises en compte dans l'analyse présentée dans ce chapitre.

#### Trajectoires d'insertion suivies par les jeunes, en fonction de leur région de formation









#### Les trajectoires d'entrée dans la vie active

L'insertion professionnelle ne coïncide pas forcément avec l'amorce d'une vie autonome.

Si plus de la moitié des jeunes de la Génération 98 ont accédé immédiatement et durablement à l'emploi (cf. page 37),

50 % ont également continué à vivre au sein du foyer parental durant la majeure partie de leurs trois premières années de vie active. 19 % ont quitté rapidement le domicile parental pour vivre durablement en couple. 10 % sont partis plus tardivement du domicile parental pour ensuite vivre en couple. 18 % ont habité seuls pendant la majeure partie de leur parcours d'insertion professionnelle. Enfin, 3 % ont commencé à vivre en couple après avoir d'abord vécu seuls.

L'importance du nombre de jeunes suivant une trajectoire familiale où domine une cohabitation prolongée avec les parents semble confirmer l'hypothèse d'une dépendance accrue à l'égard de la famille : les jeunes franchissent plus tard et sur une période plus longue les différentes étapes caractérisant l'entrée dans la vie adulte. La dépendance financière semble bien expliquer en partie cette cohabitation prolongée. Les jeunes, notamment les jeunes femmes, qui suivent une trajectoire dominée par la cohabitation familiale passent moins de temps en emploi (avec un écart supérieur à 10 points), mettent plus de temps à accéder à leur premier emploi et sont plus nombreux à être au chômage trois ans après la fin de leur études ou à ne jamais avoir travaillé.

Les moins diplômés, qui sont aussi les plus jeunes de la Génération 98, sont particulièrement nombreux à suivre cette trajectoire. Elle concerne davantage les jeunes hommes puisque 60 % d'entre eux ont vécu principalement chez leurs parents durant leurs premières années de vie active, contre seulement 38 % des jeunes femmes. Les écarts entre hommes et femmes sont très forts pour les moins diplômés (autour de 20 points) et s'atténuent progressivement chez les diplômés de l'enseignement supérieur.

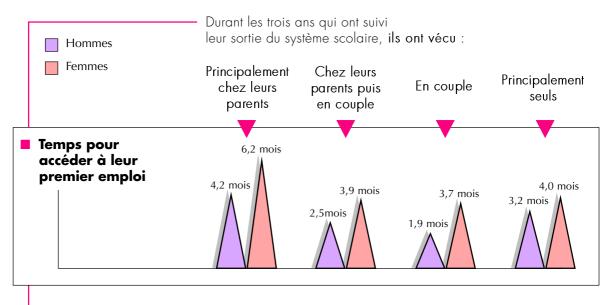
27 % des jeunes femmes, et seulement 12% des hommes, ont commencé à vivre en couple avant ou dès leur entrée sur le marché du travail. Ce parcours, comme celui marqué par le fait d'habiter seul, concerne principalement les diplômés de l'enseignement supérieur. Environ 60 % d'entre eux ont suivi l'une de ces deux trajectoires.

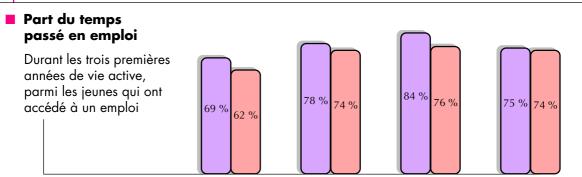
Ces clivages entre les moins dotés scolairement et les autres, entre les jeunes hommes et les jeunes femmes, semblent confirmer que l'entrée sur le marché du travail ne saurait suffire à caractériser l'amorce d'une vie autonome.

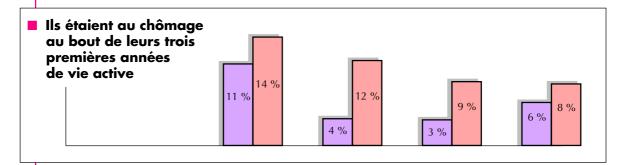
Voir à ce propos « Une entrée de plus en plus tardive dans la vie adulte », O. Galland, Économie et Statistiques, n° 283-284, 1995.

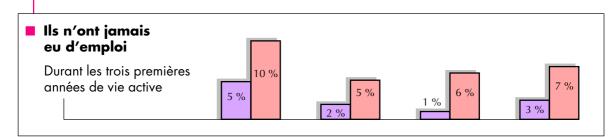
### **5**

#### Trajectoires familiales









## Les mobilités dans l'emploi

#### Mobilités dans l'emploi

Plus de la moitié des jeunes ont changé au moins une fois d'employeur au cours de leurs premières années de vie active. 94 % des jeunes ont accédé à un emploi au cours des trois premières années passées sur le marché du travail. Quatre sur dix n'ont connu qu'un seul employeur, trois sur dix ont effectué une mobilité, et près deux sur dix en ont effectué

plusieurs. Les moins mobiles sont les diplômés de troisième cycle et de grandes écoles, à l'exception des écoles de commerce, puisque plus de la moitié n'ont pas changé d'établissement. À l'inverse, les diplômés de BTS ou de DUT sont les plus nombreux à avoir effectué une mobilité, et près de 30 % d'entre eux ont changé au moins deux fois d'employeur. La fin de l'emploi est due, dans quatre cas sur dix, à une fin du contrat de travail sans qu'un renouvellement ne soit proposé par l'employeur. Dans trois cas sur dix, elle est due à une démission.

changement d'entreprise, d'établissement employeur, ou à une interruption suivie d'une reprise d'activité chez le même employeur.

Une mobilité correspond à un

Les secteurs d'activité qui emploient le plus de jeunes de la Génération 98 restent, au fil de leurs premières années de vie active, les mêmes : le commerce et le secteur éducation, santé et action sociale. Les « services aux particuliers » constituent le secteur où la part d'emplois occupés par les jeunes de Génération diminue le plus, aussi bien pour les hommes que pour les femmes. Pour les hommes, les mobilités se font au profit de l'Administration, avec une augmentation de deux points, alors que la proportion d'emplois occupés par les femmes augmente surtout, de trois points, dans le secteur Éducation, Santé et Action sociale.

Les mobilités sont analysées en comparant les emplois occupés par les jeunes en janvier 1999 et ceux occupés en mars 2001.

De son côté, la répartition des emplois selon la taille des établissements se modifie en deux ans. La proportion de jeunes de la Génération 98 ayant un emploi dans des établissements de moins de 50 salariés diminue et elle augmente dans les établissements de plus de 500 salariés, y compris les administrations et entreprises publiques. Au bout de trois ans de vie active, 39 % des femmes et 29 % des hommes en emploi travaillent dans ces grands établissements, contre respectivement 34 % et 25 % à deux ans auparavant.

Enfin, les mobilités se font au dépend des entreprises privées, même si elles restent le principal employeur des jeunes de la Génération 98 puisqu'environ les trois quarts y travaillent au bout de trois de vie active. Ces mobilités se font surtout au profit de la Fonction publique d'État : la proportion d'emplois occupés par les jeunes s'y accroît le plus. Mais la répartition des emplois selon le type d'employeur évolue différemment pour les deux sexes. Dans les fonctions publiques territoriale et hospitalière, elle augmente beaucoup moins pour les hommes que pour les femmes, qui sont 12 % – contre 4 % des hommes – à travailler dans ce secteur au bout de trois ans de vie active.

La Fonction publique inclut ici l'ensemble des personnels de l'État, des collectivités territoriales et des hôpitaux publics, quel que soit leur statut.

Les jeunes de la Génération 92 étaient 91 %, donc légèrement moins nombreux que ceux de la Génération 98, à accéder à un emploi au cours de leurs trois premières années de vie active. La même proportion a par contre effectué au moins une mobilité. Les glissements du privé vers le public en début de vie active est de même ampleur pour les deux générations.

#### Les mobilités

De la santé ou du social

BTS ou DUT tertiaire

BTS ou DUT industriel

3° cycle et grandes écoles

École de commerce

École d'ingénieurs

Lettres, Sciences humaines, Gestion

Lettres, Sciences humaines, Gestion

Maths, Sciences et techniques

Maths, Sciences et techniques

**DEUG** 

2<sup>e</sup> cycle

Ensemble

de janvier 1999 à mars 2001 Nombre de mobilités Aucun Total emploi **Aucune** Une Deux Trois ou plus (en %) Non qualifié CAP ou BEP non diplômé, 2<sup>de</sup> ou 1<sup>re</sup> **CAP ou BEP Tertiaire** Industriel Bac, non diplômé Bac professionnel ou technologique Industriel Bac + 1 ou Bac + 2, non diplômé Bac + 2

## ■ Évolution de la répartition des emplois occupés par les jeunes entre janvier 1999 et mars 2001

Pour les 698 000 jeunes ayant	Hon	nmes	Fem	imes	Ense	mble
accédé à un emploi	En janvier	Évolution	En janvier	Évolution	En janvier	Évolution
•	1999	en 2 ans	1999	en 2 ans	1999	en 2 ans
Par secteur d'activité	(en %)	(en points)	(en %)	(en points)	(en %)	(en points)
Agriculture, Sylviculture, Pêche	3,1	- 0,4	0,7	0	2,0	- 0,3
Industries agricoles et alimentaires	6,5	- 1,6	3,9	- 0,7	4,9	- 0,8
Industries des biens de consommation	3,0	- 0,1	2,7	+ 0,5	2,9	+ 0,2
Industrie automobile	3,8	+ 0,1	0,9	+ 0,1	2,5	+ 0,1
Industries des biens d'équipements	5,3	+ 0,3	1,4	+ 0,2	3,5	+ 0,3
Industries des biens intermédiaires	10,5	+ 0,1	3,5	+ 0,1	7,2	+ 0,1
Énergie	0,8	+ 0,4	0,4	+ 0,5	0,7	+ 0,3
Construction	12,1	- 0,6	1,5	- 0,1	7,0	- 0,3
Commerce	16,7	- 1,3	19,8	- 1,8	18,2	- 1,6
Transports	3,5	+ 0,7	2,3	+ 0,7	3,0	+ 0,7
Activités financières	1,4	+ 0,3	3,7	+ 0,3	2,5	+ 0,4
Activités immobilières	0,3	+ 0,3	0,9	+ 0,1	0,6	+ 0,1
Services aux entreprises	12,6	+ 0,5	11,2	+ 0,4	12,2	+ 0,5
Services aux particuliers	7,3	- 1,6	11,3	- 3,4	9,2	- 2,5
Éducation, Santé, Action sociale	8,6	+ 0,3	29,5	+ 2,7	18,5	+ 1,4
Administration	4,5	+ 1,8	6,3	+ 0,6	5,3	+ 1,3
Par taille des entreprises						
Moins de 10 salariés	23,4	- 1,9	21,3	- 1,9	22,4	- 1,9
De 10 à 49 salariés	24,3	- 1,8	21,1	- 1,8	22,7	- 1,8
De 50 à 199 salariés	16,7	- 0,2	15,1	- 0,4	15,9	- 0,2
De 200 à 499 salariés	10,4	+ 0,4	8,1	0	9,2	+ 0,3
500 salariés et plus	13,2	+ 1,2	7,9	+ 0,8	10,6	+ 1,1
Administrations, entreprises publiques	12,0	+ 2,4	26,5	+ 3,3	18,8	+ 2,8
Par type d'employeur						
Fonction publique d'État	6,0	+ 1,3	12,3	+ 1,6	9,0	+ 1,4
Fonction publique territoriale et hospitalière	3,9	+ 0,3	11,0	+ 1,4	7,3	+ 0,8
Entreprises	86,5	- 2,3	74,6	- 3,2	80,8	- 2,6
À leur compte ou aide familial	3,6	+ 0,6	2,1	+ 0,2	2,9	+ 0,4

#### Mobilités dans l'emploi

Au cours de leurs deuxième et troisième années de vie active, 45 % des jeunes en emploi ont changé de contrat de travail, et la part de jeunes travaillant à temps plein passe de 82 à 87 %.

Au cours de la deuxième et la troisième années de vie active, 45 % des jeunes en emploi ont changé au moins une fois de contrat de travail. Ces changements se font au profit des CDI et du statut de fonctionnaire, dont la proportion augmente de 27 points alors que celle des CDD diminue de 16 points. Cette augmen-

tation du nombre de titulaires d'un CDI et de fonctionnaires concerne tout autant les hommes que les femmes. Mais pour ces dernières elle se fait essentiellement au dépend des CDD (- 18 points), alors que pour les hommes elle affecte dans la même proportion le nombre de CDD (- 13 points) et celui de contrats d'intérim (- 12 points).

Ces évolutions de contrats varient toutefois selon le niveau de formation. En deux ans, les jeunes ayant un diplôme supérieur au bac + 2 sont plus nombreux à être passés en CDI ou devenus fonctionnaires, et restent moins sous CDD. En revanche, pour les diplômés de niveau bac + 2 ou inférieur, l'augmentation du nombre de jeunes en CDI ou fonctionnaires s'accompagne non seulement d'une diminution du nombre de CDD, mais aussi des contrats d'intérim.

Indépendamment de la nature du contrat, le temps de travail évolue également. En deux ans, la proportion des jeunes travaillant à temps plein augmente de cinq points. Cette augmentation est plus importante pour les femmes (+ 7 points) que pour les hommes (+ 4 points). Mais ces dernières restent plus nombreuses (20 %) que les hommes (7 %) à travailler à temps partiel au bout de trois ans de vie active.

Par ailleurs, 46 % des jeunes en emploi restent au sein du même établissement employeur durant leurs deuxième et troisième années de vie active. Un quart d'entre eux changent néanmoins de contrat de travail. Parmi ces jeunes, les femmes et les diplômés d'un niveau inférieur au bac+2 sont plus nombreux que, respectivement, les hommes et les diplômés bac+2 et plus. 96 % des jeunes qui changent de contrat tout en restant chez le même employeur sont devenus fonctionnaires ou ont accédé à un CDI, alors que deux ans plus tôt 76 % avaient un CDD, 12 % étaient en intérim et 11 % bénéficiaient d'un contrat aidé.

Parmi les jeunes qui ont travaillé chez le même employeur et dans le secteur privé, 26 % ont changé de contrat et 10 % ont vu leur temps de travail évoluer. Dans le secteur public, 19 % ont changé de contrat et 13 % de temps de travail. Les diplômés ayant un niveau de formation supérieur au bac+2 sont plus nombreux dans le secteur public (39 %) que dans le privé (20 %) à ne pas changer de contrat de travail.

Les évolutions des conditions d'emploi sont analysées entre janvier 1999 et mars 2001, pour les jeunes salariés occupant un emploi à ces deux dates.

Un changement de contrat est défini comme le passage de l'un à l'autre des statuts d'emploi suivants : « fonctionnaire ou CDI » , « CDD » (y compris contrat saisonnier), « contrat aidé », « intérim », « autres contrats » ou « aide familial ou travailleur indépendant ».

Les données sur les changements éventuels de temps de travail n'intègrent pas les intérimaires.

#### ■ Évolutions de contrat de travail

entre janvier 1999 et mars 2001

Pour les jeunes occupant	Hommes		Fem	mes	Ensemble	
un emploi en janvier 1999 et en mars 2001	En janvier 1999	Évolution en 2 ans	En janvier 1999	Évolution en 2 ans	En janvier 1999	Évolution en 2 ans
	(en %)	(en points)	(en %)	(en points)	(en %)	(en points)
CDI ou fonctionnaire	41,7	+ 27,0	39,2	+ 27,5	40,5	+ 27,2
CDD	24,5	- 13,1	35,7	- 18,4	29,8	- 15,7
Contrat aidé	7,5	- 2,4	11,1	- 2,6	9,2	- 2,4
Contrat d'intérim	22,1	- 12,1	10,7	- 6,1	16,7	- 9,2
Autres contrats	0,7	- 0,2	1,0	- 0,5	0,8	- 0,3
Travailleur indépendant ou aide familial	3,5	+ 0,8	2,3	+ 0,1	3,0	+ 0,4
Ensemble	100,0	•	100,0		100,0	

#### ■ Évolutions de contrat de travail et niveau de formation

entre janvier 1999 et mars 2001

Pour les jeunes occupant	Bac + 5 et plus		Bac + 3 ou + 4		Bac + 2		Bac + 1, bac + 2, non diplômés	
un emploi en janvier 1999 et en mars 2001	En janvier 1999	Évolution en 2 ans	En janvier 1999	Évolution en 2 ans	En janvier 1999	Évolution en 2 ans	En janvier 1999	Évolution en 2 ans
	(en %)	(en points)	(en %)	(en points)	(en %)	(en points)	(en %)	(en points)
CDI ou fonctionnaire	61,8	+ 21,6	55,2	+ 20,0	40,2	+ 34,5	33,5	+ 27,5
CDD	28,3	- 18,8	29,2	- 15,5	35,4	- 22,8	28,5	- 13,9
Contrat aidé	1,8	- 0,4	7,3	- 1,2	7,4	- 2,1	1 <i>7,7</i>	- 2,6
Contrat d'intérim	2,7	- 1,9	4,6	- 2,6	13,7	- 10,4	17,3	- 11,3
Autres contrats	1,3	- 1,0	1,7	- 1,2	0,6	0,0	1,0	- 0,4
Travailleur indépendant ou aide familial	4,1	+ 0,5	2,0	+ 0,5	2,7	+ 0,8	2,0	+ 0,7
Ensemble	100.0		100.0		100.0		100.0	

	Bac, niveau ou diplômés		CAP ou BEP, niveau ou diplômés		Début de formation CAP ou BEP		Sortants de collège	
	En janvier Évolution 1999 en 2 ans		En janvier 1999	Évolution en 2 ans	En janvier 1999	Évolution en 2 ans	En janvier 1999	Évolution en 2 ans
	(en %)	(en points)	(en %)	(en points)	(en %)	(en points)	(en %)	(en points)
CDI ou fonctionnaire	34,7	+ 31,9	36,3	+ 25,1	32,7	+ 20,8	21,5	+ 12,7
CDD	30,7	- 15,9	27,3	- 11,5	21,0	- 5,5	27,1	- 9,8
Contrat aidé	9,9	- 3,5	8,7	- 2,9	11,0	- 5,4	15,5	- 0,9
Contrat d'intérim	20,8	- 12,7	24,5	- 11,1	31,2	- 9,8	17,9	+ 1,4
Autres contrats	0,5	+ 0,1	0,3	+ 0,2	1,2	- 0,7	4,5	- 1,6
Travailleur indépendant ou aide familial	3,4	+ 0,1	2,9	+ 0,2	2,9	+ 0,6	13,5	- 1,8
Ensemble	100,0		100,0		100,0		100,0	

## ■ Évolutions du temps de travail entre janvier 1999 et mars 2001

Pour les jeunes salariés, non	Hommes		Fem	mes	Ensemble	
intérimaires, occupant un emploi en janvier 1999 et mars 2001	En janvier 1999	Évolution en 2 ans	En janvier 1999	Évolution en 2 ans	En janvier 1999	Évolution en 2 ans
	(en %)	(en points)	(en %)	(en points)	(en %)	(en points)
À temps plein	89,2	+ 3,9	73,2	+ 6,7	81,6	+ 5,2
À 80 %	2,9	- 0,7	7,3	- 0,9	5,0	- 0,8
À 60%	1,4	- 0,5	3,4	- 1,1	2,3	- 0,8
À mi-temps	4,8	- 1,8	11,2	- 2,3	7,9	- 2,1
Moins d'un mi-temps	1,7	- 0,9	4,9	- 2,4	3,2	- 1,5
Ensemble	100,0		100,0		100,0	

#### Mobilités dans l'emploi

En début de carrière, les salaires des jeunes sont fortement liés à leur niveau de formation initiale. Mais à niveau de formation égal, les jeunes femmes gagnent systématiquement moins que les jeunes hommes.

Les salaires des jeunes sont nettement corrélés à leur niveau de formation initiale. Ainsi, lors de la première embauche, le salaire médian des sortants de troisième cycle de l'en-

Les salaires sont les rémunérations mensuelles nettes déclarées, ou estimées pour près de 9 % des cas, primes incluses.

seignement supérieur est deux fois plus élevé que celui des jeunes sortis sans diplôme de l'enseignement secondaire court.

Globalement, les hommes perçoivent lors de la première embauche des salaires médians supérieurs de 11 % à ceux des femmes. Cet écart s'accroît d'ailleurs au cours des premières années de vie active pour atteindre 13 %, toujours en faveur des hommes. Selon le niveau de formation initiale, il varie de 7 et 20 %.

Les rémunérations des jeunes évoluent également différemment selon leur niveau de formation : au cours des premières années de vie active, les sortants de l'enseignement supérieur voient leur salaire médian progresser de plus de 20 %, alors qu'il augmente de moins de 10 % pour ceux issus du secondaire court.

Les évolutions de salaire sont liées au secteur d'activité dans lequel le jeune exerce son activité professionnelle. Elles s'échelonnent de 4 à 10 % et varient de la même façon pour les femmes et les hommes. C'est dans le tertiaire que la progression du salaire est la plus forte, en particulier dans les secteurs de la finance et de l'immobilier. Elle est en revanche moins importante dans les secteurs industriels.

La mobilité semble par ailleurs payante. Lorsqu'ils changent d'emploi, les jeunes voient leur salaire progresser en moyenne de plus de 18 %, contre seulement 12 % pour ceux qui n'effectuent pas de mobilité. Cette progression est d'autant plus importante qu'ils ont un niveau d'étude élevé.

Enfin, les évolutions de salaire sont d'autant plus grandes que le temps passé en emploi durant les premières années de vie active est long. Elles sont toutefois moindres pour les femmes que pour les hommes lorsque les jeunes ont peu travaillé, alors qu'elles sont du même ordre lorsqu'ils ont passé plus de 75 % de leurs premières années de vie active en emploi. Parmi les jeunes qui ont passé plus de 25 % de leur temps en emploi, ceux issus de formation supérieure connaissent les progressions de salaire les plus élevées.

Le salaire médian est tel que 50 % de la population considérée perçoit une rémunération supérieure ou égale à ce salaire.

Les évolutions de salaires sont les différences entre le premier et le dernier salaire perçu entre la sortie du système de formation en 1998 et mars 2001. En moyenne, 26 mois séparent le premier et le dernier salaire.

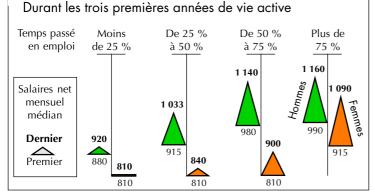
Une mobilité correspond à un changement d'entreprise, d'établissement employeur, ou à une interruption suivie d'une reprise d'activité chez le même employeur.

#### Evolution du salaire net mensuel médian

<b>=</b> 1				
Durant les trois premières	Hommes		Femmes	
années de vie active			Premier	Dernier
	sala	aire	sala	aire
		(en e	euros)	
on qualifié	860	940	810	810

Non qualifié	860	940	810	810
CAP ou BEP non diplômé, 2 <sup>de</sup> ou 1 <sup>re</sup>	900	990	810	810
CAP ou BEP	920	1 020	810	840
Tertiaire	900	990	810	840
Industriel	920	1 040	810	840
Bac, non diplômé	950	1 070	810	850
Bac professionnel ou technologique	950	1 080	840	920
Tertiaire	900	1 030	840	920
Industriel	960	1 100	830	870
Bac + 1 ou Bac + 2, non diplômé	930	1 110	810	920
Bac + 2	1 070	1 300	990	1 190
De la santé ou du social	1 350	1 500	1 260	1 390
DEUG	1 020	1 270	880	1 020
BTS ou DUT tertiaire	1 040	1 290	920	1 090
BTS ou DUT industriel	1 040	1 270	920	1 110
2° cycle	1 110	1 400	960	1 220
Lettres, Sciences humaines, Gestion	1 100	1 370	960	1 240
Maths, Sciences et techniques	1 220	1 520	960	1 300
3° cycle et grandes écoles	1 650	2 060	1 360	1 680
Lettres, Sciences humaines, Gestion	1 470	1 870	1 260	1 650
École de commerce	1 650	2 290	1 490	1 910
Maths, Sciences et techniques	1 640	1 982	1 300	1 600
École d'ingénieurs	1 750	2 130	1 630	1 950
Ensemble	960	1 130	870	990

#### Évolution de salaire et temps passé en emploi



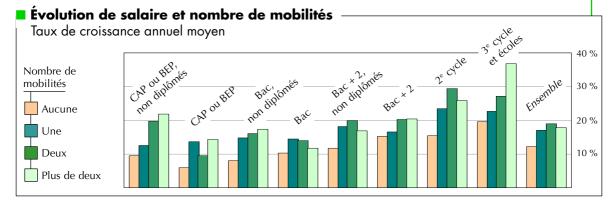
#### ■ Évolution de salaire et secteur d'activités

Taux de croissance annuel moyen des salaires (en %)

moyen des salaires (en %)							
<b>Premier salaire</b> net médian ( <u>en euros)</u>							
Agriculture		870	4,3				
<ul> <li>Industrie agroalimentaire</li> </ul>		920	4,8				
• Industrie des biens de consommation	1	000	5,9				
<ul> <li>Automobile</li> </ul>	1	140	4,1				
• Industrie des biens d'équipements	1	070	7,0				
• Industrie des biens intermédiaires		990	5,8				
• Énergie	1	240	5,0				
<ul> <li>Construction</li> </ul>		920	6,7				
<ul> <li>Commerce</li> </ul>		850	6,7				
<ul> <li>Transports</li> </ul>		991	8,0				
<ul> <li>Finance</li> </ul>	1	160	9,9				
<ul> <li>Immobilier</li> </ul>		990	9,9				
<ul> <li>Services aux enreprises</li> </ul>	1	120	9,3				
<ul> <li>Services aux particuliers</li> </ul>		820	5,9				
• Éducation, Santé	1	010	6,1				
<ul> <li>Administration</li> </ul>		950	4,9				
Ensemble		960	6,6				

Pour les jeunes n'ayant pas changé de secteur d'activité au cours de leurs trois premières années de vie active.

Le taux de croissance annuel moyen est le taux de croissance des salaires qui aurait été observé en moyenne si les durées d'emploi avaient été égales à une année. Son calcul permet de neutraliser l'effet de la durée passée en emploi sur l'évolution des salaires.



#### ■ Mobilités dans l'emploi

28 % des jeunes ont travaillé en tant qu'intérimaires au cours de leurs premières années de vie active. Près d'un tiers a ensuite enchaîné sur un CDI ou est devenu fonctionnaire.

Parmi les jeunes de la Génération 98 ayant

occupé un emploi au cours de leurs trois premières années de vie active, 6 % n'ont travaillé qu'en intérim et au total 28 % ont eu au moins un contrat d'intérim. Par ailleurs, trois ans après être sortis de formation initiale, 27 % des jeunes qui travaillent sont intérimaires.

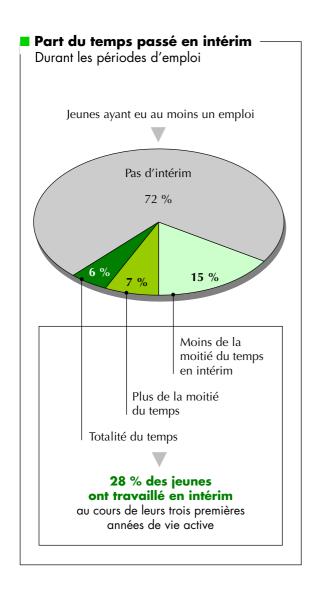
Parmi les jeunes ayant eu un contrat d'intérim, 30 % ont occupé un emploi intérimaire dès leur sortie du système éducatif. 42 % ont d'abord été sans emploi.

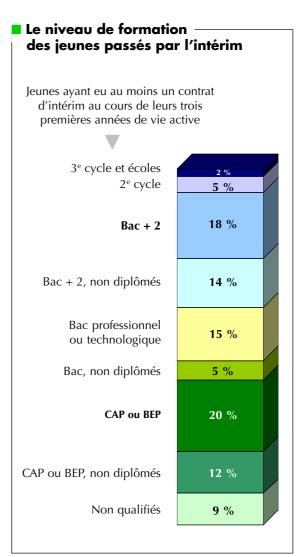
À l'issue de leur contrat d'intérim, plus de la moitié ont accédé immédiatement à un CDD ou un CDI, parfois après avoir changé d'entreprise. Mais 22 % se retrouvent au chômage. Ce retour au chômage est particulièrement fréquent lorsque les jeunes ont enchaîné plusieurs contrats d'intérim entrecoupés de périodes sans emploi.

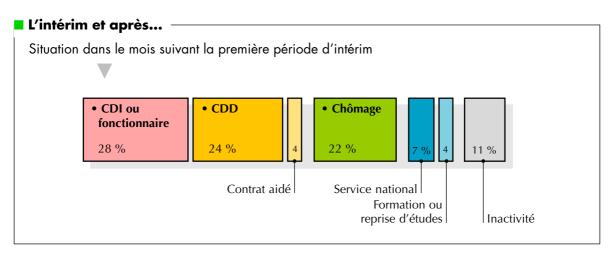
Les jeunes qui sont passés par l'intérim ne sont pas issus d'un niveau de formation spécifique. Ainsi, 20 % ont un CAP ou un BEP, et 18 % sont titulaires d'un bac+2. Ils sont cependant nettement moins nombreux quand le niveau de formation s'élève. Par ailleurs, ceux qui ont un niveau de formation bas sont majoritairement issus d'une spécialité industrielle, alors que ceux ayant un bac+2 sont essentiellement des titulaires d'un BTS ou d'un DUT aussi bien tertiaire qu'industriel.

Les jeunes sans emploi peuvent être au chômage, en inactivité, en formation ou au service national.









#### ■ Mobilités dans l'emploi

15 % des jeunes ont bénéficié d'un contrat aidé au cours de leur parcours d'insertion. La plupart étaient sans emploi avant de signer ce contrat.

Parmi les jeunes de la Génération 98 ayant occupé un emploi au cours de leurs trois premières années passées sur le marché du travail, 15 % ont bénéficié d'un contrat aidé. Mais contrairement aux contrats d'intérim qui peuvent être relativement nombreux et se succéder, la quasi-totalité de ces jeunes n'ont eu qu'un

contrat aidé. Pour près de 8 sur 10, ce contrat recouvre plus de la moitié du temps travaillé durant les premières années de vie active.

Près de 6 % des jeunes de la Génération 98 ont bénéficié d'un emploijeune. 13 % d'entre eux ont signé ce contrat immédiatement après leur sortie de formation initiale. Mais la plupart travaillent ou recherchent un emploi avant d'accéder à un emploi-jeune : 38 % sont au chômage, 13 % sont inactifs, 11 % sont en CDD, 7 % sont intérimaires. Les trois quarts des emplois-jeunes sont occupés par des sortants de l'enseignement supérieur, essentiellement de niveau bac+1 ou bac+2, diplômés ou non ; ce à l'inverse des autres types de contrats aidés qui s'adressent prioritairement aux moins diplômés.

Parmi les contrats aidés, les contrats de qualification sont aussi nombreux que les emplois-jeunes. 20 % sont signés immédiatement après la sortie de l'école. En outre, près d'un jeune sur deux est sans emploi avant de bénéficier de ce type de contrat.

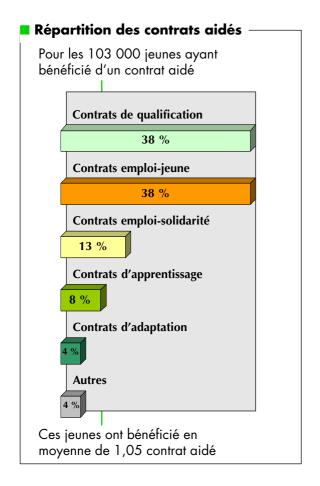
Quant aux bénéficiaires des contrats emploi-solidarité, 13 % seulement avaient un emploi, précaire pour la quasi-totalité d'entre eux, juste avant de bénéficier de ce type de mesure.

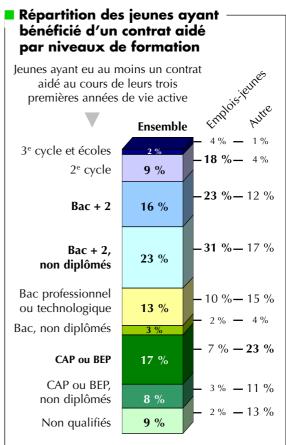
Enfin, parmi les jeunes devenus apprentis plus de douze mois après être sortis de formation initiale, 4 sur 10 avaient un emploi avant de signer leur contrat d'apprentissage.

Les contrats aidés comprennent les contrats d'apprentissage, les contrats de qualification, les contrats d'adaptation, les CES, les contrats emploi-jeune ainsi que les autres mesures d'aides en faveur de l'emploi des jeunes.

Les jeunes sans emploi peuvent être au chômage, en inactivité, en formation ou au service national.

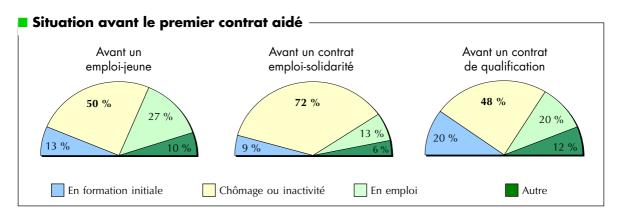
Dans l'enquête « Génération 98 », les jeunes qui deviennent apprentis juste au sortir de l'école sont considérés comme étant toujours en formation initiale. Ainsi les contrats d'apprentissage repérés concernent uniquement des jeunes ayant connu d'autres situations avant de devenir apprentis.





#### ■ Part du temps passé en contrat aidé, durant les périodes d'emploi

Pour les 698 000 jeunes ayant accédé à un emploi	Moins de la moitié du temps	Plus de la moitié du temps	Totalité du temps	Part du temps nulle	Total
	·	·	•	(en %)	
En emploi-jeune	1	2	2	95	100
Dans un autre contrat aidé	4	4	2	90	100
Ensemble des contrats aidés	5	6	4	85	100



## Trois ans après la fin de la formation initiale

Trois ans après être sortis du système éducatif, plus de 80 % des jeunes ont un emploi. Les jeunes femmes apparaissent toutefois moins établies sur le marché du travail.

Trois ans après leur sortie du système éducatif, les jeunes de la Génération 98 sont massivement présents sur le marché du travail : huit jeunes sur dix occupent un emploi et un sur dix est au chômage. Ce constat vaut pour l'ensemble de la Génération : quel que soit le niveau de formation, le taux d'activité des jeunes est élevé ; il varie de 85 à 98 %.

Le taux d'activité est la part de jeunes actifs, c'est-à-dire en emploi ou chômeurs, parmi l'ensemble des jeunes.

Le taux de chômage est la part des chômeurs parmi les actifs.

Avoir un travail est une autre affaire. La proportion de jeunes en emploi varie beaucoup plus selon leur niveau d'études : elle s'échelonne de 59 à 96 %. En corollaire, le chômage apparaît encore prégnant trois ans après la sortie de certaines formations de l'enseignement secondaire. De plus, les jeunes les plus exposés au chômage cumulent aussi les durées médianes de chômage les plus longues et les durées médianes d'emploi les plus courtes. Ces constats témoignent de leurs difficultés pour accéder à l'emploi. Ils concernent particulièrement les jeunes non qualifiés et les titulaires d'un CAP ou BEP tertiaire.

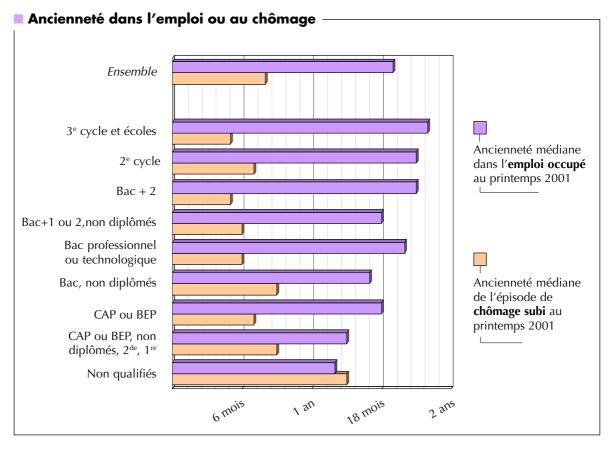
Trois ans après leur sortie du système éducatif, 4 % des jeunes ont repris leurs études ou suivent une formation. Il s'agit principalement de non diplômés – des non qualifiés aux bacheliers sortis de l'enseignement supérieur sans obtenir de diplôme – et de diplômés issus d'une spécialité tertiaire de l'enseignement secondaire.

Par ailleurs, 4 % des jeunes sont inactifs. La plupart sont sortis de l'école sans qualification. Les trois quarts de ces inactifs sont des femmes, dont six sur dix sont déjà mères de famille.

De façon générale, les jeunes femmes apparaissent moins établies sur le marché du travail trois ans après leur sortie de formation initiale. Plus souvent chômeuses (+ 3 points), inactives (+ 4 points) ou en formation (+ 2 points), elles sont moins souvent en emploi (- 8 points) que les hommes. Cependant, une véritable fracture apparaît entre les diplômés de l'enseignement supérieur et le reste de la Génération. Au sein du premier groupe, la répartition des femmes entre emploi, chômage, formation et inactivité est très comparable à celle des hommes. Elle est en revanche fort différente dans le second groupe où 83 % des hommes sont en emploi contre seulement 70 % des femmes, ces dernières étant plus nombreuses au chômage (+ 5 points), inactives (+ 5 points) ou en formation (+ 3 points) au terme de leurs premières années de vie active. Pour certains niveaux de formation, les écarts entre hommes et femmes sont encore plus conséquents comme l'indiquent notamment les taux de chômage par sexe.

Globalement, trois ans après la sortie du système éducatif, la situation professionnelle des jeunes de la Génération 98 semble nettement plus favorable que celle de la Génération 92. Ils sont plus nombreux à avoir un emploi (+ 8 points) et moins nombreux au chômage (- 4 points), en formation ou à avoir repris leurs études (-1,5 points). Le service national disparaît (- 3 points). Bien que plus importantes pour les jeunes ayant un niveau baccalauréat, ces évolutions concernent tous les niveaux de formation. D'une génération à l'autre, l'inactivité a en revanche augmenté parmi les jeunes sortis de l'enseignement secondaire et en particulier parmi les non qualifiés.

Situation des jeunes	Ac	tifs	Inactivité	<i>f.</i> 1		Taux	de chôm	nage
trois ans après la fin de leurs études	Emploi	Chômage	ou service national	Études ou formation	Total	Ensemble	Hommes	Femmes
				(en %)				
Non qualifié	59	26	10	5	100	30	25	39
CAP ou BEP non diplômé, 2 <sup>de</sup> ou 1 <sup>re</sup>	72	18	6	4	100	20	15	30
CAP ou BEP	79	12	5	4	100	13	9	20
Tertiaire	72	16	7	5	100	18	12	20
Industriel	85	9	3	3	100	9	8	21
Bac, non diplômé	79	11	5	5	100	12	9	18
Bac professionnel ou technologique	86	6	3	5	100	7	5	9
Tertiaire	83	8	3	6	100	8	7	9
Industriel	90	5	2	3	100	5	4	11
Bac + 1 ou Bac + 2, non diplômé	78	9	4	10	100	10	8	12
Bac + 2	92	4	2	2	100	5	4	5
De la santé ou du social	96	1	2	1	100	1	1	1
DEUG	86	7	2	5	100	7	8	6
BTS ou DUT tertiaire	91	5	1	2	100	6	5	6
BTS ou DUT industriel	92	4	2	2	100	4	3	7
2 <sup>e</sup> cycle	87	7	2	4	100	7	7	7
Lettres, Sciences humaines, Gestion	87	7	2	4	100	7	8	7
Maths, Sciences et techniques	87	6	3	4	100	6	4	9
3° cycle et grandes écoles	93	4	2	1	100	4	4	5
Lettres, Sciences humaines, Gestion	91	5	3	1	100	5	5	6
École de commerce	94	3	2	1	100	4	4	3
Maths, Sciences et techniques	92	5	2	1	100	5	4	7
École d'ingénieurs	96	3	1	1	100	3	2	3
Ensemble	82	10	4	4	100	11	9	13



Type de contrats, temps plein, rémunérations... le niveau de formation a des effets sur toutes les dimensions de la condition d'emploi.

Trois après sa sortie du système éducatif, les conditions d'emploi de la Génération 98 sont très contrastées. Le tiers des jeunes occupent encore un emploi à durée déterminée et cette proportion est d'autant plus forte qu'ils ont un niveau d'études bas. Parallèlement, si une large majorité de diplômés

de l'enseignement supérieur ont un emploi à durée indéterminée, ce n'est le cas que d'un jeune non qualifié sur deux.

Le niveau de formation n'affecte pas uniquement le type de contrat de travail, mais a un effet sur toutes les dimensions de la condition d'emploi. Ainsi, les salaires augmentent nettement avec le niveau d'études. De même, le temps partiel concerne 10 à 20 % des jeunes sortis du secondaire contre 5 à 10 % de ceux du supérieur, sans que le profil du poste visé ne puisse entièrement expliquer cet écart : dans les deux cas, les trois quarts de ces temps partiels correspondent à des emplois non disponibles à temps plein au moment de l'embauche. Parmi les jeunes occupant un emploi à durée indéterminée trois ans après la fin de leurs études, seul un cinquième des sortants de deuxième ou troisième cycle universitaire, contre un tiers du reste de la Génération, sont initialement entrés dans leur entreprise via un recrutement temporaire (CDD, intérim ou mesure publique en faveur des jeunes) avant de changer de statut.

Un quart des jeunes occupant un emploi à durée déterminée sont en intérim, qui est notamment très pratiqué par les sortants de l'enseignement secondaire. Un autre quart a un emploi entrant dans le cadre d'une des différentes mesures publiques en faveur de l'emploi des jeunes. Les CES concernent principalement les jeunes dépourvus de diplômes, alors que les contrats de qualification ou d'apprentissage concernent eux plus largement les jeunes issus de l'enseignement secondaire. Les emplois-jeunes, dont le lancement a accompagné les premiers pas de la Génération 98 sur le marché du travail, bénéficient d'abord aux sortants de l'enseignement supérieur et en particulier à ceux qui n'ont pas réussi à y obtenir un diplôme.

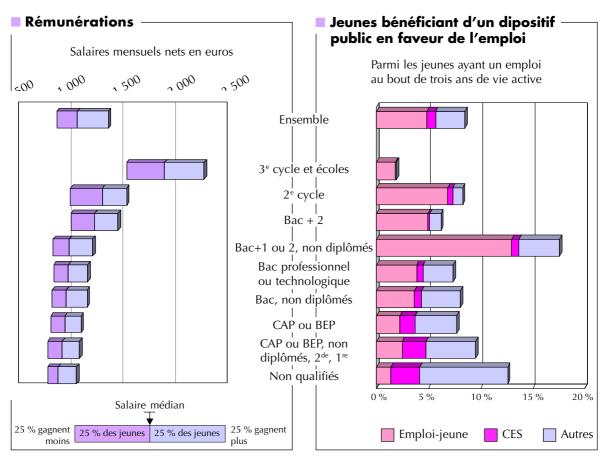
Outre le niveau, la spécialité de formation a également des effets sur les conditions d'emploi. Ainsi, les jeunes issus d'une formation tertiaire et d'une discipline littéraire occupent plus souvent un emploi à durée déterminée ou à temps partiel. De plus, leur recrutement s'est plus souvent effectué par le biais d'une mesure publique en faveur de l'emploi des jeunes, ce quel que soit leur niveau de formation, ou d'un CDD classique, notamment pour les sortants de l'enseignement secondaire. Les jeunes sortis d'une formation industrielle ou d'une discipline scientifique sont par contre entrés plus fréquemment dans l'emploi par le biais d'une agence d'intérim.

Un emploi à durée déterminée (EDD) est un emploi sous contrat à durée déterminée classique, en intérim ou un emploi aidé c'est-à-dire relevant des mesures publiques (emploi-jeunes, CES, contrat de qualification, d'adaptation ou d'apprentissage).

Un emploi à durée indéterminée (EDI) est un emploi sous contrat à durée indéterminée ou sous statut de fonctionnaire.

À l'exception des sortants de troisième cycle, les jeunes de la Génération 98 ont globalement, trois ans après leur sortie de formation initiale, des conditions d'emploi plus précaires que la Génération 92. Ils sont plus nombreux à être embauché avec un CDD (+ 6 points). L'intérim, pour les sortants du secondaire, et les emploisjeunes, pour ceux ayant un niveau bac à bac + 4, contribuent principalement à cette augmentation, alors que les CES se marginalisent. Cette évolution entraîne une recomposition des populations bénéficiaires des mesures publiques d'emploi en faveur des jeunes qui aujourd'hui s'élargissent au-delà des jeunes les moins qualifiés.

T:		Statu	ıt de l'emp	loi		Recrutés	Parmi le	es EDD
Trois ans après la fin	- FDI		Non		À temps	directement	Emplois	1.77
de leurs études	EDI	EDD	salarié	Total	partiel	sur un EDI	aidés	Intérim
					(en %)			
Non qualifié	42	53	5	100	19	67	23	40
CAP ou BEP non diplômé, 2 <sup>de</sup> ou 1 <sup>re</sup>	49	48	3	100	16	60	20	41
CAP ou BEP	58	39	3	100	14	64	20	32
Tertiaire	53	44	3	100	24	66	25	22
Industriel	63	34	3	100	6	63	15	42
Bac, non diplômé	59	38	3	100	14	63	21	34
Bac professionnel ou technologique	65	32	3	100	13	60	23	23
Tertiaire	61	37	2	100	19	60	25	1 <i>7</i>
Industriel	70	25	5	100	5	60	20	36
Bac + 1 ou Bac + 2, non diplômé	55	42	3	100	12	64	42	18
Bac + 2	72	25	3	100	6	62	25	16
De la santé ou du social	70	25	5	100	10	48	2	7
DEUG	65	32	3	100	11	73	46	11
BTS ou DUT tertiaire	75	24	1	100	6	64	31	16
BTS ou DUT industriel	74	23	3	100	3	64	19	25
2° cycle	70	27	3	100	10	80	30	6
Lettres, Sciences humaines, Gestion	69	28	3	100	11	81	30	6
Maths, Sciences et techniques	75	23	2	100	5	75	30	9
3° cycle et grandes écoles	82	14	4	100	6	86	14	8
Lettres, Sciences humaines, Gestion	72	21	7	100	12	82	1 <i>7</i>	4
École de commerce	93	6	1	100	1	87	5	39
Maths, Sciences et techniques	79	17	4	100	8	85	10	9
École d'ingénieurs	94	6	0	100	1	91	17	4
Ensemble	64	33	3	100	11	68	26	25



Les jeunes sont plus satisfaits de leur insertion professionnelle lorsqu'ils s'estiment employés à leur niveau de compétence et en mesure de se réaliser pleinement dans leur activité.

Considérons un individu en emploi qui déclare, d'une part, que sa situation lui convient et, d'autre part, qu'il ne recherche pas d'autre emploi : il y a fort à parier que cet individu s'estime « satisfait de sa situation professionnelle ». Considérons à présent un autre individu en emploi mais qui déclare, au contraire, que sa situation profes-

sionnelle ne lui convient pas et qu'il recherche un autre emploi : il n'y a guère de risque à avancer qu'il n'est pas « satisfait de sa situation professionnelle ». Entre ces deux cas extrêmes, deux autres configurations sont possibles : un individu en emploi qui, bien que satisfait de sa situation, déclare rechercher malgré tout un autre emploi peut être considéré « en quête d'une meilleure situation professionnelle » alors que l'individu en emploi qui, bien que ne recherchant pas d'autre emploi, déclare que sa situation ne lui convient pas peut être perçu comme « résigné ».

Ces quatre cas de figure peuvent être appliqués aux jeunes salariés de la Génération 98 en croisant leur opinion sur leur situation professionnelle avec le fait qu'ils déclarent, ou non, rechercher un autre emploi, trois ans après leur entrée dans la vie active. Aux individus satisfaits de leur insertion s'opposent ceux qui en sont toujours insatisfaits alors qu'aux individus en quête de mobilité professionnelle s'opposent ceux qui se résignent à leur situation du moment. Quelles raisons, tant objectives que subjectives, invoquer pour rendre compte de la satisfaction des uns et de l'insatisfaction des autres ?

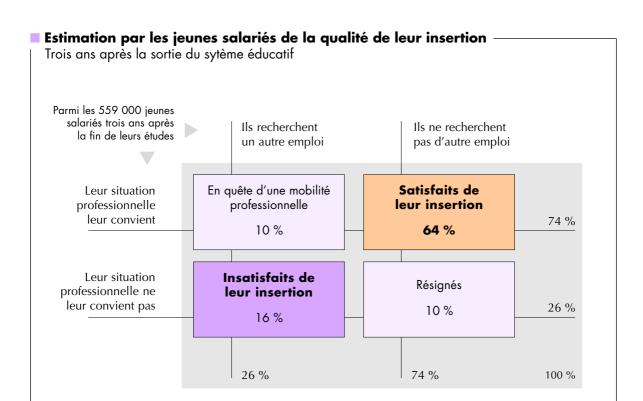
Du côté des raisons objectives : avoir été embauché sur un contrat à durée indéterminée et occuper un emploi à temps plein favorisent une appréciation positive de l'insertion professionnelle. Un jeune employé à temps plein a 2,5 fois plus de chance d'être satisfait de son insertion plutôt qu'insatisfait, comparé avec un autre employé à temps partiel. Il en va de même lorsque cet individu occupe un emploi à durée indéterminée plutôt qu'un emploi limité dans le temps. L'appréciation du salaire suggère un point de vue plus subjectif: un jeune qui s'estime bien payé a 5 fois plus de chance d'être satisfait de son insertion plutôt qu'insatisfait en comparaison avec un jeune qui se juge mal payé. Plus subjectif encore : lorsqu'il s'estime employé à son niveau de compétence, un jeune a 6 fois plus de chance d'être satisfait plutôt qu'insatisfait de son insertion, comparé à un autre qui se déclare employé en dessous de son niveau de compétence. Enfin, point éminemment subjectif: un jeune qui estime pouvoir se réaliser totalement dans son emploi a 22 fois plus de chance d'être satisfait de son insertion qu'un jeune qui nie pouvoir le faire.

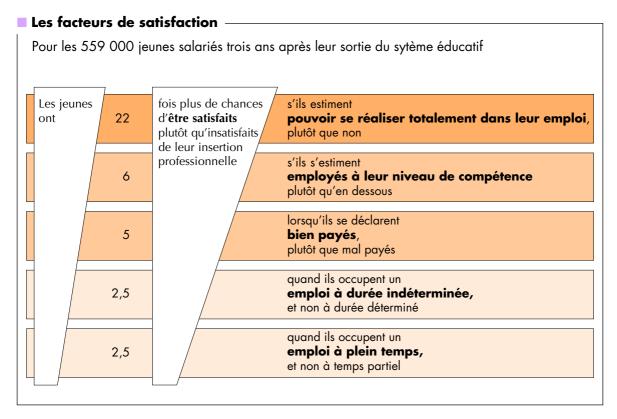
Si des facteurs objectifs encouragent une bonne insertion professionnelle, le sentiment d'être employé à son niveau de compétence et l'impression de se réaliser dans l'activité n'en paraissent non moins cruciaux.

La satisfaction ou l'insatisfaction a été évaluée en croisant les réponses à deux questions soumises aux jeunes salariés trois ans après leur sortie du système éducatif : « Votre situation professionnelle actuelle vous convient-elle ? » et « Actuellement, recherchez-vous un autre emploi ? ».

Le calcul des chances relatives (odds ratio) d'être satisfait plutôt qu'insatisfait de son insertion consiste à rapporter l'une à l'autre les probabilités des deux issues selon deux caractéristiques concurrentes des individus pour rapporter ensuite l'un à l'autre ces deux rapports. En ce sens, elles ont une valeur strictement comparative et permettent ici de comparer des individus qui apprécient diversement leur insertion professionnelle.

## Entre satisfaction et désir de mobilité





Trois ans après leur sortie de formation initiale, 43 % des jeunes habitent toujours chez leurs parents, 35 % vivent en couple et 12 % ont un enfant.

La proportion de jeunes qui vivent encore chez leurs parents trois ans après avoir terminé leurs

études est faible parmi les plus âgés de la Génération 98 – autour de 10 % pour les diplômés de troisième cycle universitaire ou de grandes écoles –, alors qu'elle atteint 72 % parmi ceux qui sont entrés sur le marché du travail sans diplôme. Ces proportions varient néanmoins fortement selon le sexe : plus de la moitié des jeunes hommes et à peine un tiers des jeunes femmes habitent encore chez leurs parents trois ans après leur sortie de formation initiale. Mais la cohabitation parentale dépend également de la situation professionnelle des jeunes : 58 % de ceux qui sont au chômage habitent toujours chez leurs parents, contre 41 % pour ceux qui ont un emploi. Cet écart est particulièrement marqué chez les jeunes hommes puisque 76 % des jeunes chômeurs n'ont pas quitté le domicile parental contre 51 % des actifs occupés. Les jeunes femmes sont quant à elles moins nombreuses à rester au domicile parental, qu'elles soient au chômage (44 %) ou en emploi (29 %).

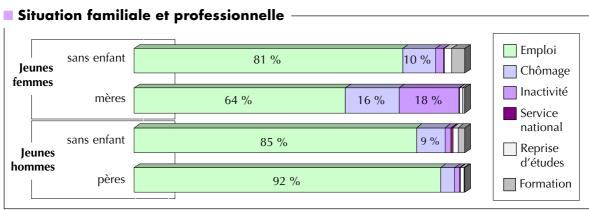
Globalement, un peu plus d'un tiers de la Génération 98 vit en couple. Mais la vie à deux concerne deux fois plus souvent les jeunes femmes que les jeunes hommes. Cet écart entre les deux sexes est particulièrement net en-deçà du niveau bac, c'est-à-dire pour les plus jeunes de la génération. Ainsi, seuls 7 % des jeunes hommes sortis du système scolaire sans diplôme vivent en couple, contre 26 % de leurs homologues féminines. Chez les jeunes générations l'homogamie est toujours prégnante : près des trois quarts des jeunes en couple vivent avec un conjoint ayant un niveau d'études proche du leur. Elle est particulièrement forte chez les hommes diplômés de l'enseignement supérieur, puisque 83 % ont une compagne elle-même diplômée de l'enseignement supérieur.

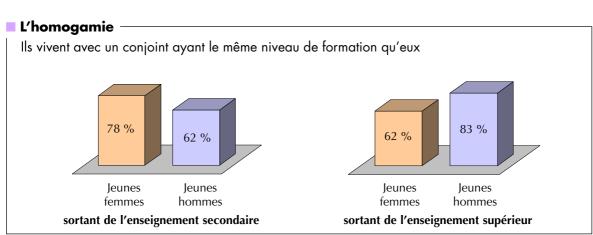
Seulement 7 % des jeunes hommes et 18 % des jeunes femmes ont au moins un enfant. Ces dernières sont plus souvent inactives ou au chômage que les jeunes femmes qui n'ont pas d'enfant. A contrario, les jeunes pères ont plus fréquemment un emploi que les autres jeunes hommes.



#### Situation familiale

Trois ans après la fin de leurs études	Age moyen Ils habitent chez leurs parents		Ils vivent en couple		Ils ont au moins un enfant			
de leurs etudes			Hommes	Femmes			Hommes	Femmes
	\	nnées)	1		(en %			
Non qualifié	21	21	82	57	7	27	4	28
CAP ou BEP non diplômé, 2 <sup>de</sup> ou 1 <sup>re</sup>	22	22	74	51	14	34	7	26
CAP ou BEP								
Tertiaire	22	22	65	47	17	40	5	20
Industriel	22	22	70	49	16	35	6	18
Bac, non diplômé	24	24	66	40	18	43	5	23
Bac professionnel ou technologique								
Tertiaire	24	24	55	37	21	46	6	17
Industriel	23	23	64	42	19	34	5	14
Bac + 1 ou Bac + 2, non diplômé	25	23	49	34	24	44	6	15
Bac + 2								
De la santé ou du social	28	27	14	9	59	61	23	22
DEUG	27	27	31	20	31	57	9	25
BTS ou DUT tertiaire	25	25	37	25	31	51	4	9
BTS ou DUT industriel	25	25	48	25	27	49	5	11
2° cycle								
Lettres, Sciences humaines, Gestion	28	27	23	17	43	53	13	17
Maths, Sciences et techniques	27	27	20	17	41	49	8	15
3° cycle et grandes écoles								
Lettres, Sciences humaines, Gestion	29	29	12	8	50	61	21	26
École de commerce	27	27	18	9	39	52	8	12
Maths, Sciences et techniques	29	29	11	6	47	63	15	24
École d'ingénieurs	27	26	11	6	40	58	11	9
Ensemble	24	24	54	32	24	46	7	18





#### Glossaire

ANPE Agence nationale pour l'emploi

APEC Association pour l'emploi des cadres

ASSEDIC Association pour l'emploi dans l'industrie et le commerce

Bac ES Baccalauréat économique et social

Bac F Baccalauréat de technicien

Bac F8 Baccalauréat des Sciences médico-sociales

Baccalauréat de technicien (gestion, techniques administratives et commerce)

Bac L Baccalauréat littéraire
Bac S Baccalauréat scientifique

Bac SMS Baccalauréat des Sciences médico-sociales

Bac STI

Baccalauréat des Sciences et Technologies industrielles

Bac STL

Baccalauréat des Sciences et Technologies de laboratoire

Bac STT

Baccalauréat des Sciences et Technologies du tertiaire

Bac Baccalauréat

BEP Brevet d'études professionnelles

BEPC Brevet des collèges

BIT Bureau international du travail
BTS Brevet de technicien supérieur
CAP Certificat d'aptitude professionnelle

CDD Contrat à durée déterminée
CDI Contrat à durée indéterminée
CES Contrat emploi solidarité

CFA Centre de formation d'apprentis
CFG Certificat de formation générale

CIPPA Cycle d'insertion professionnelle par alternance

CPGE Classe préparatoire aux grandes écoles

DEUG Diplôme d'études universitaires générales

DEUST Diplôme d'études universitaires scientifiques et techniques

DUT Diplôme universitaire de technologie

EDD Emploi à durée déterminée
EDI Emploi à durée indéterminée

Institut national de la statistique et des études économiques

IUFM Institut universitaire de formation des maîtres

Laboratoire interdisciplinaire de recherche sur les ressources humaines et l'emploi

de l'université Toulouse I, centre associé au Céreq pour la région Midi-Pyrénées

PAIO Permanence d'accueil, d'information et d'orientation

PME Petite ou moyenne entreprise

SEGPA Section d'enseignement général et professionnel adapté

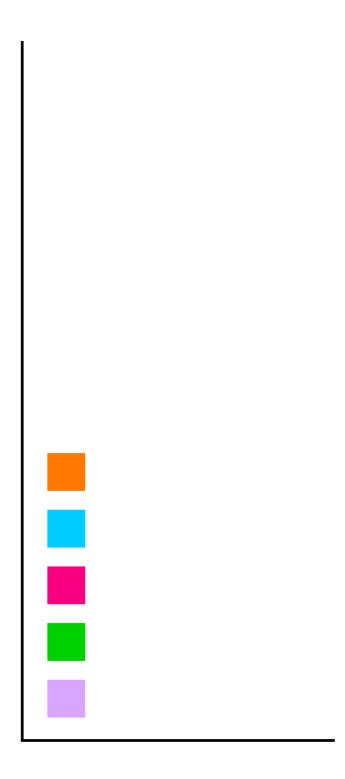
STS Section de techniciens supérieurs

	Ouvrage édité par le Céreq	
Directeur de la publication	Hugues Bertrand	
Directeur scientifique	Philippe Méhaut	
Coordination	Alberto Lopez Dominique Epiphane	
Auteurs	Thomas Couppié Henri Eckert Dominique Epiphane Jean-François Giret Olivier Joseph Alberto Lopez Nathalie Marchal Daniel Martinelli Mickaële Molinari-Perrier Stéphanie Moullet Isabelle Pougnard Jean-Claude Sigot	
Secrétariat de rédaction	Isabelle Bonal	
Conception maquette	Zineb Mouaci	
PAO	Isabelle Bonal Dominique Bally	
Corrections	Philippe Ansart Jean-Yves Rognant Michel Stoësz	
Imprimé par	SIRIS MEIFFREN, MARSEILLE	
Diffusion	■ Céreq Librairie 10, place de la Joliette BP 21321 13567 Marseille cedex 2 Tél. 04 91 13 28 28	■ Céreq 11, rue Vauquelin 75005 Paris Tél. 01 44 08 69 10 Fax 01 44 08 69 14

Fax 04 91 13 28 80

## Céreq

CENTRE D'ÉTUDES ET DE RECHERCHES SUR LES QUALIFICATIONS 10, place de la Joliette - BP 21321 - 13567 Marseille cedex 2 Tél. 04 91 13 28 28 - Fax. 04 91 13 28 80



Dépôt légal 2° trimestre 2002 ISBN 2-11-093542-1